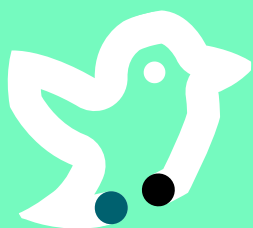




 Rapport  
d'activité  
**2023**



# Sommaire

Message du Président et du Directeur Général	2
Chiffres clés	3
Rapport d'activité Crédit Agricole next bank (Suisse) SA	5
Gouvernance	13
Conseil d'Administration	13
Direction Générale	16
Comité de Direction	16
Comptes statutaires	18
Rapport de l'organe de révision	40

# Message du Président et du Directeur Général

## 2023

L'année 2023 est marquée, pour Crédit Agricole next bank (Suisse) SA, par de nombreux événements exogènes qui ont considérablement influencé les attentes de notre clientèle:

- affectée par la mauvaise conjoncture mondiale et les difficultés rencontrées par deux de ses plus importants partenaires commerciaux, l'Allemagne et la Chine, l'économie helvétique amorce une phase de stagnation. Le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) s'affiche à 1.3% pour l'ensemble de 2023. Ce ralentissement aura pour conséquence une dégradation potentielle du marché du travail et un ralentissement du recours à la main d'œuvre étrangère.
- l'extension des conflits régionaux au Moyen-Orient, qui s'ajoute à la guerre en Ukraine, participe également à assombrir les perspectives économiques de moyen terme, incitant les investisseurs à la prudence.
- le Crédit Suisse a traversé une crise de confiance aiguë. Pour y faire face, le Conseil fédéral, la BNS et la FINMA ont dû intervenir dans l'urgence, pour protéger l'économie suisse et prévenir les dommages pour le pays. Le Conseil fédéral a adopté un train de mesures rendant possible l'acquisition de Crédit Suisse par UBS. Cette acquisition et les mesures d'accompagnement étatiques ont permis de stabiliser le système financier.
- la forte hausse des taux impulsée par la Banque Nationale Suisse a certes contribué à la maîtrise de l'inflation, mais a particulièrement limité les capacités d'emprunt des Suisses souhaitant acquérir un logement, tout en alimentant une forte pression sur les banques pour une juste rémunération des comptes d'épargne de la clientèle.

Dans ce contexte complexe, Crédit Agricole next bank (Suisse) SA a réussi à s'adapter rapidement à l'évolution des attentes de la clientèle, comme en témoignent des résultats quantitatifs et qualitatifs historiquement élevés: croissance record de l'encours de crédit auprès des résidents suisses, succès des nouveaux services (notamment dans le domaine des moyens de paiement), satisfaction client mesurée au plus haut de notre jeune histoire, résultats financiers et rentabilité en forte croissance.



**Laurent Bennet**  
Président



**Thibault Reversé**  
Directeur Général

Ces succès nous honorent et nous motivent à travailler, sans relâche, à l'amélioration de la satisfaction de notre clientèle et à l'accélération de notre conquête dans le cadre d'un nouveau plan à moyen terme baptisé Nouvelles Frontières. Approuvé par le Conseil d'Administration en juillet 2023, ce plan a vocation à accélérer la conquête de nouvelles clientèles, à étendre notre accessibilité physique et digitale et à offrir le meilleur des services du Groupe Crédit Agricole à notre clientèle.

Crédit Agricole next bank (Suisse) SA poursuivra son essor, en 2024, avec notamment l'ouverture de nouvelles succursales à Genève, Zurich et Lugano, l'élargissement de son offre de services et de conseils à sa clientèle fidèle et l'ouverture de son offre à de nouveaux types de besoins. La démarche RSE s'intègre aussi très concrètement comme le cœur de notre modèle de développement avec des engagements forts:

- une culture client au cœur de l'attitude de 100% des collaborateurs
- une trajectoire *Net Zero* ambitieuse et documentée: -58% à horizon 2030 pour les émissions de CO<sub>2</sub> générée par le bilan de la banque
- une marque employeur attractive pour offrir une expérience collaborateur unique et motivante à nos équipes

Tout cela ne serait possible sans des équipes bien formées et engagées: Crédit Agricole next bank (Suisse) SA poursuit sa démarche volontariste d'amélioration de l'expérience collaborateur, source d'engagement renouvelé et pilier de la satisfaction à long terme de notre clientèle. Nous remercions, au nom du Conseil d'Administration et du Comité de Direction, l'ensemble des collaborateurs pour leur engagement au quotidien au service de notre clientèle.

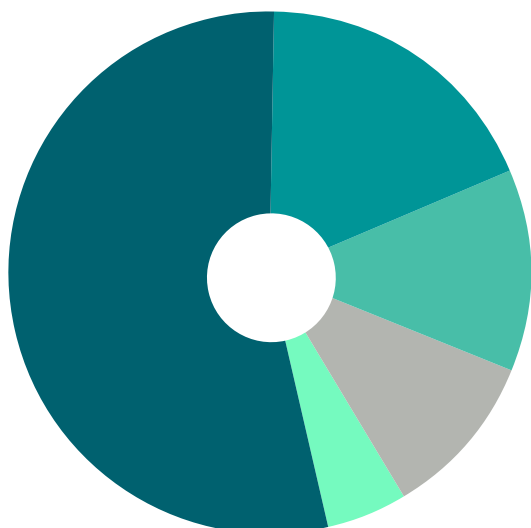
# Chiffres clés

Crédit Agricole next bank (Suisse) SA est une banque de droit suisse installée sur le territoire helvétique depuis l'an 2000.

En 2023, l'expansion géographique de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA et son développement digital ont été accompagnés par une croissance de son bilan et de ses résultats financiers.

La Banque ne change pas la structure de son capital et l'augmente par le bénéfice reporté. Elle a le soutien des actionnaires pour la mise en place du nouveau plan stratégique de développement élaboré en 2023. Le nouveau système d'information déployé en 2022 permet à la banque de grandir en confiance sur tout le territoire suisse.

<b>Date de création</b>	16 novembre 2000
<b>Fonds propres Bâle III</b>	440.8 MCHF (fonds propres de base CET 1)
<b>Encours crédit</b>	5'379.4 MCHF
<b>Résultat net</b>	11'865 KCHF
<b>Total bilan</b>	6'410.4 MCHF
<b>Nombre de clients</b>	64'837
<b>Nombre de collaborateurs</b>	229
<b>Site internet</b>	<a href="http://www.ca-nextbank.ch">www.ca-nextbank.ch</a>



## Répartition du capital

L'appartenance au Groupe Crédit Agricole reste l'atout de taille pour accompagner la croissance de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA sur le marché bancaire suisse. Avec plus de 308 MCHF de capital social, nous nous appuyons sur 5 actionnaires de référence.

**54%**

Crédit Agricole  
des Savoie

**18.3%**

Crédit Agricole  
Centre-Est

**12.6%**

Crédit Agricole  
Franche-Comté

**10.1%**

Crédit Agricole  
Alsace Vosges

**5%**

CA Indosuez  
(Switzerland) SA

# Chiffres clés (suite)

## Réseau d'agences



## Groupe Crédit Agricole

**53 Mios**

de clients à travers  
le monde

Plus de

**11.3 Mios**

de sociétaires

**145'000**

collaborateurs  
dans le monde



**1<sup>er</sup>**

Gestionnaire d'actifs  
en Europe<sup>1</sup>

**1<sup>er</sup>**

Financier  
de l'économie française<sup>2</sup>

**1<sup>ère</sup>**

Banque de proximité de l'union européenne<sup>3</sup>  
(Sur la base du nombre de clients de Banque de proximité)

1. Source: guide 2022 Asset management de IPE / 2. Source interne: Eco 2022 / 3. Source: CA Groupe / Chiffres au 31.12.2023

# Rapport d'activité

## Crédit Agricole next bank (Suisse) SA

### Contexte économique

De nombreux facteurs ont influencé la conjoncture économique en 2023. Les tensions géopolitiques, notamment les guerres en Ukraine et au Moyen-Orient, ont eu des conséquences considérables sur les marchés énergétiques et les relations internationales.

Néanmoins, l'année 2023 fait état d'une désinflation mondiale incontestable grâce à la mise en place de politiques monétaires restrictives par les banques centrales du monde entier. Ces dégonflements de l'inflation s'expliquent également par l'atténuation des perturbations des chaînes d'approvisionnement ainsi qu'à la stabilisation des prix de l'énergie.

Les principales banques centrales, notamment aux États-Unis, en Europe et en Suisse ont toutes joué un rôle majeur afin de ramener l'inflation proche de l'objectif de 2%.

Ainsi, au cours du premier semestre 2023, la Réserve fédérale américaine a augmenté ses taux directeurs de 100 points de base supplémentaires. La FED s'est ensuite montrée plus prudente en matière d'ajustement des taux d'intérêt en déclarant que toute nouvelle hausse des taux n'aurait lieu que si les progrès dans le contrôle de l'inflation échouaient. Le taux d'intérêt de référence est ainsi resté stable depuis le mois de juin, dans la fourchette de 5.25% à 5.50%.

Cette posture prudente, influencée par l'observation du ralentissement de l'inflation (de 6.4% à 3.3% en décembre), reflète la volonté d'équilibre entre la nécessité de contrôler rapidement l'inflation et le souhait de minimiser les dommages économiques potentiels.

En outre, 2023 témoigne incontestablement de la résilience de l'économie américaine dans un contexte de craintes généralisées de récession: celle-ci affiche une croissance robuste (3.3% au T4 2023), soutenue par de fortes dépenses de consommation et un marché du travail en plein essor. Sans oublier l'envolée inattendue des actions technologiques inspirées de l'IA, avec des sociétés comme *Apple*, *Microsoft* et *Alphabet*, qui ont enregistré des gains substantiels (+6'000 milliards en 2023) soutenant les indices actions tout au long de l'année. Des inquiétudes subsistent cependant quant à la pérennité de ces gains et à l'éventualité d'une bulle dans les valorisations technologiques. La Banque centrale européenne a, elle aussi, poursuivi sa lutte pour

juguler une inflation trop élevée en procédant à six hausses de taux au cours du 1<sup>er</sup> semestre, totalisant une hausse 200 points de base.

Néanmoins, à compter d'octobre, la BCE a choisi de laisser ses taux d'intérêts directeurs inchangés, jugeant le taux actuel suffisant pour revenir à son objectif de 2% à moyen terme. La croissance économique de l'Union européenne, plus timorée, fait néanmoins preuve de résilience face au défi énergétique, une résilience toutefois inégale selon les États membres. Au 3<sup>e</sup> trimestre 2023, l'UE affiche une légère contraction de son PIB de -0.1%, reflet de la persistance de l'impact des coûts énergétiques élevés issus des retombées économiques de l'invasion de l'Ukraine. La flambée des prix du pétrole et du gaz a mis les économies à rude épreuve, érodées par l'épargne et les revenus réels malgré les efforts de la BCE, qui a répondu par des hausses de taux sans précédent pour contrôler l'inflation.

Malgré ces fléchissements, des signes d'une lente reprise ont été observés, notamment à travers l'indicateur du chômage, qui affiche une amélioration tout au long de 2023 (de 6.7% à 6.4%) au mois de décembre. La Banque Nationale Suisse n'a, quant à elle, procédé qu'à deux relèvements de taux en 2023, soit une hausse totale de +75 points de base amenant le taux directeur domestique à 1.75%.

Cette année a, une nouvelle fois, marqué la poursuite de l'appréciation du franc suisse, face aux devises des principaux partenaires commerciaux (+9% par rapport au dollar et +6% contre la devise commune). La force actuelle du franc résulte de la gestion par la BNS des réserves en devises étrangères, qui ont diminué de 130 milliards en 2023. Cette diminution de bilan permet non seulement de résorber la masse monétaire excédentaire créée durant la pandémie, mais contribue également à limiter l'impact de l'inflation importée en Suisse, en rendant le franc mécaniquement plus fort. La BNS a souligné, lors de sa dernière communication, que l'appréciation du franc avait été un pivot dans la maîtrise de l'inflation. Ainsi, l'inflation domestique est repassée sous le seuil des 2% depuis le mois de juin 2023 (1.7% en décembre 2023). Le taux de chômage est maintenu dans ses niveaux les plus bas (2.3% en décembre) et le produit intérieur brut reste en territoire positif (+0.3%).

Néanmoins, le paysage économique helvétique a été fortement impacté par l'effondrement de *Silicon Valley Bank* aux États-Unis et le sauvetage d'urgence par UBS de Crédit

Suisse. Un véritable défi pour la Confédération, connue pour son système bancaire stable et robuste.

L'année 2023 a donc été marquée par un mélange d'optimisme et de prudence sur les marchés financiers. La résurgence des valeurs technologiques aux États-Unis, la résilience de l'économie européenne et la stabilité du secteur bancaire suisse au milieu des crises bancaires mondiales présentent un tableau complexe et nuancé du paysage économique mondial. Chaque région a surmonté ces défis à sa manière, influencée à la fois par des dynamiques internes et des tendances mondiales.

Le ralentissement économique, engendré par l'environnement actuel de taux d'intérêt, entraînera certainement de nouvelles baisses de l'inflation en 2024 dans la plupart des économies du globe.

Cependant, la situation du marché du travail demeure robuste en de nombreux endroits et le défi majeur des banques centrales en 2024 sera d'adopter des politiques monétaires permettant de juguler l'inflation tout en favorisant le «soft landing» de l'économie.

## Activité 2023

### Quatre records commerciaux historiques

En capitalisant sur son nouveau système d'information, Crédit Agricole next bank (Suisse) SA a poursuivi son objectif d'offrir à ses clients une gamme de prestations toujours plus complète et qualitative.

Au niveau de la banque au quotidien, nous avons étendu nos services et veillé à la qualité de nos prestations, de sorte qu'aujourd'hui, nous répondons pleinement à l'ensemble des besoins de nos clients. Nous avons pris soin, tout au long de l'année, d'adapter nos offres d'épargne et de prévoyance avec des conditions très compétitives, de sorte à accompagner nos clients face à la hausse des taux.

Dans le domaine des financements hypothécaires, un cercle vertueux en faveur de la durabilité des biens immobiliers situés dans l'ensemble des cantons sur lesquels nous intervenons a été mis en place. Nous avons lancé une offre éco-prêt pour encourager nos clients à investir dans des objets répondant à des critères de performance énergétique élevés, ou à entreprendre des travaux sur leur patrimoine immobilier existant. Un module de formation pour l'ensemble de nos conseillers à la clientèle a été élaboré pour apporter une vraie valeur ajoutée dans l'accompagnement en proximité de nos clients, sur les sujets en lien avec l'amélioration énergétique de leurs biens.

Nous avons encore élargi notre approche de conseil patrimonial *pour tous*, en renforçant notre équipe de planificateurs et en déployant un nouvel outil présentant avec toujours

plus de pédagogie et de graphisme, les scénarios de projections financières en fonction des projets de vie de nos clients.

Un service de conseil patrimonial spécialisé pour nos clients ayant des enjeux financiers en France et en Suisse (patrimoine, prévoyance, etc.) a été lancé dans le but d'optimiser l'évolution de notre organisation afin que chaque client frontalier, puisse avoir un conseiller dédié. La qualité de nos services nous a permis d'accompagner la croissance du marché des frontaliers, avec une offre qui répond à leurs attentes, en particulier avec notre nouvelle prestation *CA Simply* (virements automatiques depuis la Suisse vers la France et l'Allemagne).

En parallèle, nous avons continué à augmenter et à améliorer notre notoriété auprès de nos différentes clientèles, et capitalisé sur des collaborations et partenariats forts, en particulier avec des entités franco-suisse. Cela nous a permis de réaliser 52 événements clients largement plébiscités, en lien avec notre approche de conseil patrimonial et nos sponsorings.

Soucieux de toujours apporter une plus grande valeur ajoutée à nos clients, nous avons enrichi le dispositif de formation de nos conseillers à la clientèle, ce qui leur permet de proposer une approche différenciée, avec toujours plus d'expertise.

La combinaison de ces éléments nous a permis de réaliser une activité commerciale très dynamique, et d'atteindre quatre records commerciaux historiques pour notre établissement: au niveau de notre conquête de nouveaux clients, du volume de change, de nos contractualisations de prévoyance et de notre variation d'encours de crédits pour les clients résidents en Suisse.

### Réseau d'agences

Dans le but de toujours offrir une meilleure expérience à ses clients, Crédit Agricole next bank (Suisse) SA poursuit ses investissements dans son réseau d'agences et a ouvert, en août 2023, sa première agence à Berne, au cœur de la ville, avec une équipe de collaborateurs originaires de la région, particulièrement motivés à accompagner tant nos clients bernois que les expatriés.

Nous avons par ailleurs démarré des travaux en vue de l'ouverture en 2024 de nouvelles agences: deux à Zurich, une à Genève (Pont-Rouge) ainsi qu'une à Lugano.

L'amélioration continue de l'expérience client reste durablement au cœur de notre stratégie: nous sollicitons régulièrement nos clients pour recueillir leurs avis et identifier les potentiels axes d'amélioration ou innovations à apporter dans notre offre de services bancaires. Ces efforts nous ont permis d'améliorer notre indice de recommandation client en 2023, et nous continuerons en 2024 à faire de la satisfaction de nos clients une préoccupation quotidienne de nos équipes.

## Responsabilité sociétale des entreprises (RSE)

### Notre approche RSE s'inscrit dans le projet sociétal du Groupe: «Agir chaque jour dans l'intérêt de nos clients et de la société.»

À travers son projet sociétal, le Groupe Crédit Agricole lance une mobilisation collective de grande envergure à travers toutes ses entités et métiers, avec 3 priorités déclinées en 10 engagements:

#### Agir pour le climat et la transition vers une économie bas carbone

1. Atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.
2. Conseiller et accompagner 100% de nos clients dans leur transition énergétique
3. Intégrer des critères de performance extra-financière dans 100% de l'analyse de nos financements aux entreprises et aux agriculteurs

#### Renforcer la cohésion et l'inclusion sociale

4. Proposer une gamme d'offres qui n'exclut aucun client pour favoriser l'inclusion sociale et numérique
5. Contribuer à redynamiser les territoires les plus fragilisés et à réduire les inégalités sociales
6. Favoriser l'insertion des jeunes par l'emploi et la formation
7. Amplifier la mixité et la diversité dans toutes les entités du Crédit Agricole ainsi qu'au sein de sa Gouvernance

#### Réussir les transitions agricoles et agro-alimentaires

8. Accompagner l'évolution des techniques vers un système agro-alimentaire compétitif et durable
9. Permettre à l'agriculture française de contribuer pleinement à la lutte contre le changement climatique
10. Contribuer à renforcer la souveraineté alimentaire

#### Les engagements du Groupe Crédit Agricole en faveur du climat

Philippe Brassac, Directeur Général de Crédit Agricole SA, a déclaré: «Face à l'urgence climatique, nous devons amplifier notre action vers les solutions qui permettront à la société de se transformer. Le renforcement de notre stratégie climat se traduit par une accélération de nos engagements dans le secteur de l'énergie grâce à la concentration et au renforcement de nos moyens financiers pour le soutien aux énergies renouvelables. Nous décidons, par ailleurs, de cesser tout financement de nouveaux projets d'extraction d'énergies fossiles et d'adopter une approche sélective dans l'accompagnement des énergéticiens inscrits dans cette transition, ce qui aura pour conséquence de réduire les émissions de gaz à effet de serre de ce secteur deux fois plus vite que le scénario *Net Zero 2050* publié par l'Agence internationale de l'énergie. Le renforcement de notre stratégie climat sera suivi et revu trimestriellement au plus haut niveau du Groupe.»

### Crédit Agricole next bank (Suisse) SA s'inscrit dans les ambitions du Groupe

Notre ambition est de contribuer à la décarbonation de l'économie et de lutter en faveur du climat. Dans ce but, la Banque a conduit des travaux afin de mesurer ses émissions de gaz à effet de serre (GES). En voici les résultats:

- I. **Les émissions de fonctionnement** de la Banque ont été mesurées au 31.12.2022, avec l'appui de la société fribourgeoise *Climate Services*: le bilan est de 452 tCO<sub>2</sub>/an, soit 2.2 tCO<sub>2</sub> par collaborateur. Cela représente 3% de nos émissions totales mesurées. Pour réduire ces émissions, nous avons lancé des chantiers dans trois domaines:
  - 1) les trajets pendulaires et professionnels de nos collaborateurs; sachant qu'une première compensation carbone a été réalisée avec *Almighty Tree*, organisme que nous avons mandaté pour planter plus de 900 arbres, fin 2023.
  - 2) la consommation énergétique de nos bâtiments: sachant que la consommation électrique a, par ailleurs, déjà pu être réduite de 8% pour notre siège et nos agences de Genève, entre 2022 et 2023.
  - 3) la bureautique (ordinateurs et courrier)

#### Notre ambition:

diminuer ces émissions de 42% d'ici 2030.

- II. **Le bilan des émissions financées** des biens hypothécaires en Suisse a été réalisé avec l'appui de notre partenaire *Wüestpartner* sur la base des données au 28.02.2023 et s'élève à 37.6 kg CO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup>/an. Le lancement de notre offre d'éco-prêt et la formation de nos conseillers dans le domaine rénovation énergétique visent à accompagner nos clients dans la transformation de leur bien immobilier.

#### Notre ambition:

diminuer ces émissions de 58% d'ici 2030.

Crédit Agricole next bank s'engage dans des trajectoires de réduction ambitieuses dont la réalisation dépend également de nombreuses autres parties (politiques publiques, propriétaires, industries spécialisées...).

### Crédit Agricole next bank (Suisse) SA poursuit sa démarche RSE initiée en 2022 dans le cadre de son projet sociétal «1% Donation»

Cette année encore, la Banque attribue 1% de ses bénéfices au soutien des organismes suisses qui œuvrent pour la protection et la restauration de l'environnement, le renforcement des bonnes relations avec l'Europe et le soutien aux personnes dans le besoin. Ces actions permettent de partager nos valeurs communes à travers la solidarité et le soutien et favorisent ainsi les échanges et la sensibilisation mutuelle.



Notre Comité RSE a réparti, sous forme de donation et/ou de sponsoring, la somme de CHF 104'000.– entre 10 organismes sélectionnés sur la base de dossiers proposés par les collaborateurs de la Banque dans le cadre d'un programme participatif interne:

1. CHF 10'000.– pour PRO Genève, entreprise sociale privée, qui réinsère les personnes exclues du premier marché, notamment en raison d'un handicap, dans des activités commerciales économiquement performantes
2. CHF 10'000.– pour La Virgule, association qui propose un hébergement pour les personnes en situation de précarité, et qui favorise le retour à l'autonomie de personne qui ont rencontré des difficultés dans leur vie
3. CHF 10'000.– pour la Fondation Trajets, qui s'engage dans l'accompagnement spécifique de personnes souffrant de troubles psychiques et dans l'intégration sociale et professionnelle
4. CHF 12'000.– pour Refettorio, restaurant solidaire qui reçoit des personnes dans le besoin avec dignité autour d'un repas gratuit de qualité
5. CHF 15'000.– pour la Team Rynkeby, association sportive de cyclisme qui roule de Zurich à Paris, dans le but de collecter des fonds pour la Fondation suisse de recherche sur le cancer de l'enfant
6. CHF 12'000.– pour Apidae, association qui œuvre pour la biodiversité en protégeant les abeilles dans le Grand Genève
7. CHF 7'000.– pour la Fondation Théodora, qui offre des moments de rires et d'évasion aux enfants hospitalisés ou en situation de handicap
8. CHF 8'000.– pour Le Festival du Film Français d'Helvétie, qui a pour mission de faire voyager le cinéma français et francophone en territoire suisse alémanique
9. CHF 10'000.– pour Allani Kinderhospiz Bern, un hospice dédié aux enfants malades, qui vise à améliorer leur qualité de vie à travers la médecine et des soins palliatifs spécifiques, avec un accompagnement psychosocial adapté
10. CHF 10'000.– pour la reconstruction de la ville de La Chaux-de-Fonds, à la suite de la tempête dévastatrice du 24 juillet 2023

### D'autres actions RSE ont également été reconduites en 2023

La Banque tient à poursuivre également ses engagements auprès d'autres organismes de la région romande, comme la Fondation Théodora, la Fondation Otium ou encore la Croix-Rouge genevoise pour soutenir les personnes malades ou dans le besoin.

## Ressources humaines

### Flexibilité, équité et évolution

Au terme de l'année 2023, Crédit Agricole next bank (Suisse) SA comptait 229 collaboratrices et collaborateurs, soit le nombre le plus élevé depuis la création de la banque.

Parmi ces 229 personnes, 15 femmes occupaient des fonctions managériales, soit 33% du corps managérial total. La Banque comptait également 15% de collaborateurs âgés de moins de 30 ans et 13.5% de plus de 55 ans, ce qui démontre l'intérêt porté à ces deux types de génération. En effet, nous sommes convaincus que la diversité des équipes contribue significativement à la performance collective, raison pour laquelle nous donnons régulièrement la possibilité à des jeunes d'entrer sur le marché de l'emploi, et mettons également en valeur les compétences de «seniors».

L'investissement sur le plan humain s'est, par ailleurs, intensifié dans le courant de 2023: la Banque a accompagné de nombreux collaborateurs dans l'acquisition de nouvelles compétences par le biais de formations internes et externes. Au final, chaque collaborateur a pu bénéficier en moyenne de plus de 5 jours de formation au cours de l'année écoulée.

Parmi ces formations, un focus particulier a été mis en place sur 9 jeunes talents identifiés, qui ont eu la chance de suivre un parcours talent novateur, inspirant et faisant la part belle aux innovations technologiques dans le monde bancaire. La mise en place de ce dispositif nous permettra d'assurer une relève managériale de qualité.

L'accompagnement des équipes s'est également traduit par des actions qui sont le reflet de notre politique Ressources Humaines. Ainsi, nous sommes fiers de pouvoir dire qu'en 2023, plus d'un poste sur quatre a été pourvu en interne, ce qui favorise les mobilités et les internalisations. Nous sommes heureux d'annoncer que plus de 20% de nos collaborateurs bénéficient d'un taux d'activité partiel, ce qui leur permet de mieux concilier les exigences professionnelles et leur équilibre personnel, tout en maintenant un haut niveau de performance.

La Banque continue de démontrer sa capacité à s'adapter aux nouveaux enjeux sociétaux et peut compter sur des équipes toujours plus motivées, engagées et qui restent de plus en plus longtemps auprès de leur employeur, comme le prouve notre ancienneté moyenne, qui s'établit à 5.5 ans au terme de l'année 2023.

Cet engagement s'est aussi traduit par l'obtention, pour l'année 2023, du Label *Great Place to Work*, venu récompenser les différentes initiatives prises par la Banque depuis de nombreuses années pour offrir une expérience collaborateur de choix. Les équipes ayant répondu à l'enquête ont notamment valorisé le cadre de travail favorable, la convivialité au sein des équipes ainsi que le comportement inclusif.

Cette certification a aussi permis à la Banque de développer son image de marque sur le territoire suisse afin d'attirer de nouvelles ressources dans un contexte de guerre des talents très marqué.

La Banque a ainsi poursuivi son évolution et, au terme de l'année 2023, comptait pour la première fois depuis sa création plus de collaboratrices et collaborateurs en contact clientèle que dans les métiers support, ce qui confirme son fort développement, principalement sur le territoire allemand avec la création de la nouvelle agence de Berne et le renforcement de notre pôle zurichois.

La Banque a, en outre, continué son accompagnement sur les questions de mobilité, en versant des primes à plus de la moitié de ses collaborateurs qui se rendent tous les jours sur leurs lieux de travail respectifs, en utilisant des transports écologiques pour tout ou partie de leur trajet. Elle a même intensifié son action en compensant l'empreinte carbone liée aux trajets pendulaires de l'ensemble des collaborateurs, à travers la plantation de plus de 900 arbres sur le territoire suisse.

## Résultats financiers

**Crédit Agricole next bank (Suisse) SA a atteint les objectifs fixés par le Conseil d'Administration pour les résultats 2023**

### Le produit net bancaire dépasse 88 millions de francs, un record historique

En 2023, le produit net bancaire s'élève à 88.1 MCHF, en hausse de 13.1% par rapport à 2022, un niveau historique pour la Banque. La hausse la plus importante est celle du résultat de change, qui avoisine 20 MCHF, en hausse de 14% par rapport à 2022. Le revenu brut des opérations d'intérêt dépasse 60 MCHF et est en hausse de 12.4% par rapport à 2022. Le revenu des commissions (8.2 MCHF) est le seul contributeur en légère baisse (-2% en 2023).

Le coût du risque se réduit de -1.9 MCHF à fin 2022 à -0.6 MCHF fin 2023, principalement parce que le besoin de provisionnement des intérêts en retard s'est réduit.

Dans le contexte de taux significativement plus élevés par rapport à 2022, tout particulièrement au début de l'année, la Banque a augmenté, en 2023, la rémunération des comptes épargne et complété son offre avec des placements plus rémunérateurs (comme les dépôts à terme), de manière à offrir à ses clients des rendements plus élevés, en ligne avec leurs attentes et le marché.

Pour leurs crédits hypothécaires, les premiers mois de l'année, les clients ont choisis, en attente d'une certaine stabilisation, d'emprunter à taux variable (SARON composé), plutôt que de s'engager sur des taux plus longs à des niveaux

plus vus depuis des années. Cette tendance a changé depuis l'automne, quand la courbe des taux franc suisse s'est inversée, situation encore présente avec des écarts de plus de 50 points de base entre le taux SARON et le taux 10 ans.

Comme l'ensemble des banques, Crédit Agricole next bank (Suisse) SA a bénéficié d'une rémunération positive de son compte de dépôt à la Banque Nationale Suisse (de 1.75% depuis le mois de juin, dans la limite de sa franchise).

Les charges d'exploitation (60.1 MCHF) sont en hausse de 6% par rapport à 2022, avec des charges informatiques plus élevées et une hausse modérée des charges de personnel. Depuis le changement de SI en 2022, la Banque exploite de nombreuses applications tierces nouvelles et continue d'enrichir son offre digitale.

Témoin des investissements informatiques et de la rénovation de plusieurs agences, les amortissements en 2023 s'élèvent à 6.6 MCHF, soit 7.5% du produit net bancaire.

Avec un résultat opérationnel de 19.9 MCHF (contre 17.0 MCHF en 2022), la Banque a choisi d'enregistrer, en 2023, des réserves pour risques bancaires généraux de 5.5 MCHF et affiche un résultat net de l'exercice de 11.9 MCHF, en hausse de 12.3% par rapport à 2022.

### Le bilan continue sa transformation, la Banque devient encore plus autonome en matière de refinancement

À fin 2023, le bilan de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA est en hausse de 608 MCHF par rapport à fin 2022. Parmi les éléments marquants de sa transformation, on note les émissions de «covered bonds» (pour 350 MCHF en 2023, dont 100 MCHF de «green covered bonds») ainsi que la rentrée dans le bilan du premier placement privé, amenant à 1'280 MCHF le total de bonds émis. La collecte clientèle a augmenté de presque 4% en 2023 et totalise 1'908 MCHF au 31.12.2023.

La Banque a étoffé son portefeuille d'investissements obligataires (titres très liquides du panier BNS), qui atteint 500 MCHF; il est utilisé activement par la Trésorerie dans des «transactions de mise en pension».

Les encours bruts de crédit ont augmenté de 135 MCHF (soit + 2.6% en un an), avec une forte croissance de prêts en Suisse, alors que le stock des crédits en France et en Allemagne continue de diminuer par amortissements.

Le montant total des réserves pour risques bancaires généraux s'élève à 37 MCHF à fin 2023, dont 5.5 MCHF constitués en 2023. Les actionnaires continuent de soutenir la stratégie de croissance de la Banque avec l'objectif d'assurer un niveau de solvabilité dépassant significativement les minimums réglementaires. Ils accompagnent le plan stratégique moyen terme avec un engagement constant.

## Orientations 2024

En 2024, Crédit Agricole next bank (Suisse) SA va intensifier la mise en œuvre de son projet Nouvelles Frontières, avec:

- l'ouverture de nouvelles succursales à Genève, Zurich et Lugano
- une nouvelle vitrine en ligne sur le site [ca-nextbank.ch](https://ca-nextbank.ch), avec une navigation plus rapide et plus intuitive, un design soigné, des contenus pertinents et un affichage mieux adapté aux téléphones portables
- l'élargissement de son offre de produits et services avec notamment les crédits privés, le financement de la promotion immobilière, de nouvelles solutions de placements et de nouvelles fonctionnalités digitales
- un conseil à la clientèle augmenté avec une offre de planification patrimoniale pour tous

Crédit Agricole next bank (Suisse) SA se mobilise pour réduire ses émissions de carbone issues de son fonctionnement et pour accompagner ses clients dans la rénovation énergétique des biens financés. La Banque s'engage, avec pour cible la neutralité, au plus tard en 2050 et une trajectoire ambitieuse de réduction dès 2030.

Depuis 2022, Crédit Agricole next bank (Suisse) SA alloue 1% de son Résultat Net au soutien des causes qui lui sont chères, au profit de la protection de l'environnement, du renforcement des bonnes relations avec l'Europe et du soutien des personnes en difficulté. La Banque renouvellera cette opération en 2024, en résonance avec les attentes de la société et de ses clientèles.

Toutes les équipes de la Banque sont ainsi mobilisées pour construire une banque qui vous ressemble, proche de vos aspirations et ambitieuse, pour un développement économique responsable.

Nous remercions les actionnaires issus du Groupe Crédit Agricole pour leur soutien renouvelé ainsi que l'engagement des Administrateurs et de toutes les équipes pour leurs contributions respectives au développement de la Banque.

## Organisation de la Banque

### Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est composé de huit membres au moins, dont cinq pris parmi les représentants des actionnaires. Il désigne son Président et son Vice-Président.

Le Président est à la tête du Conseil d'Administration et le représente tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'entreprise. Il marque de façon déterminante la stratégie, la communication et la culture de l'entreprise.

Le Conseil d'Administration est l'organe responsable de la haute direction de la Banque, de sa surveillance et de son contrôle. Il définit la politique générale de la Banque.

Le Conseil d'Administration a institué un Comité d'Audit et des Risques, un Comité des Crédits du Conseil d'Administration et un Comité de Direction.

### Comité d'Audit et des Risques

Le Conseil d'Administration a institué un Comité d'Audit et des Risques qui se compose d'au moins trois membres du Conseil d'Administration, remplissant les conditions suivantes:

- le Président du Conseil d'Administration ne fait pas partie du Comité d'Audit et des Risques
- la majorité des membres doivent satisfaire aux critères d'indépendance tels que définis par l'autorité de surveillance.

Les membres du Comité d'Audit et des Risques sont:

- Carlo Lombardini, Administrateur indépendant de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA, Président du Comité d'Audit et des Risques
- Oliver Hofmann, Administrateur indépendant de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA
- Stéphane Roger, Administrateur de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA

Le Comité d'Audit et des Risques n'a pas de pouvoir décisionnel. Il rapporte et soumet ses conclusions et recommandations au Conseil d'Administration, qui dispose du pouvoir de décision.

### Comité des Crédits du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration a institué un Comité des Crédits du Conseil d'Administration, qui se compose de six membres du Conseil d'Administration, à l'exclusion des membres du Comité d'Audit et des Risques. Le Comité ne peut valablement délibérer qu'en la présence d'au moins quatre membres, dont au moins un membre indépendant. Les décisions sont prises à la majorité des membres présents.

Sont invités permanents non décisionnaires le Directeur Général et le Directeur des Opérations.

Le Comité a le pouvoir décisionnel en matière d'octroi de crédits, conformément aux compétences définies dans le règlement interne.

### Comité de Direction

Le Conseil d'Administration a institué, pour une durée indéterminée, un Comité de Direction, qui est l'organe de direction de la Banque, et auquel est confiée la conduite opérationnelle de la Banque, dans les limites de la stratégie et des politiques fixées par le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration désigne le Directeur Général, son suppléant (qui remplace le Directeur Général lors de ses absences), ainsi que les autres membres du Comité de Direction.

Le Comité de Direction se compose de cinq à sept membres, dont le Directeur Général, qui représentent les activités et métiers de la Banque (Commercial; Opérations; Finances & Pilotage; Risques, Juridique, & Compliance; Développement).

### «Fonction Compliance»

Le Comité de Direction a institué une «Fonction Compliance», ayant pour rôle de mettre en place des systèmes et des processus internes appropriés, pour maintenir, en tout temps, la compliance au sein de la Banque.

La «Fonction Compliance» est rattachée à un membre du Comité de Direction, dont les fonctions sont indépendantes des activités génératrices de revenus.

### «Fonction Contrôle des Risques»

Le Comité de Direction a institué une «Fonction Contrôle des Risques», ayant pour rôle de surveiller, en tant que fonction de contrôle indépendante, le profil de risque de la Banque, notamment à l'aune de la tolérance au risque et des limites en matière de risques et de veiller à l'application, à tous les niveaux hiérarchiques de la Banque de la «Politique de gestion des risques» arrêtée par le Conseil d'Administration.

La «Fonction Contrôle des Risques» est rattachée à un membre du Comité de Direction, dont les fonctions sont indépendantes des activités génératrices de revenus.

Les instances de contrôle indépendantes disposent d'un droit illimité à l'information, à son accès et à sa consultation, dans le cadre de leurs tâches.

### «Révision Interne»

Le Conseil d'Administration a instauré une «Révision Interne», qui lui rapporte directement. Le Conseil d'Administration nomme et révoque le responsable de la «Révision Interne». Sur décision du Conseil d'Administration, la fonction de révision interne peut être externalisée à la «Révision Interne» de la société mère.

La «Révision Interne» exécute les tâches de révision et de surveillance qui lui sont confiées en toute indépendance. Elle dispose d'un droit d'accès, de consultation et de contrôle illimité au sein de la Banque. Une charte d'audit précise l'organisation, les tâches et les responsabilités de la «Révision Interne».

La «Révision Interne» doit répondre aux exigences qualitatives de l'Association suisse d'audit (IIAS).

## Comités émanant du Comité de Direction

Le Comité de Direction s'appuie sur différents comités décisionnels, auxquels il peut déléguer une partie de ses attributions. Il fixe dans des règlements spécifiques la composition, la fréquence, les compétences et le fonctionnement de chacun de ces comités, dans la mesure où cela n'est pas réglé dans les dispositions du règlement interne.

Les principaux Comités mis en place sont les suivants:

### Comité des Crédits niveau 1

Le Comité décide de l'octroi de dossiers de crédits relevant de sa compétence, conformément à la politique et aux directives internes en vigueur.

Le Comité se compose d'un président et de deux membres décisionnaires. Il est présidé par le Directeur des Opérations. Les deux autres membres décisionnaires du Comité des Crédits sont un membre du Comité de Direction (à l'exclusion du Directeur Risques, Juridique & Compliance et du Directeur Commercial), et le responsable du Service des Crédits.

### Comité des Crédits niveau 2

Le Comité décide de l'octroi de dossiers de crédits relevant de sa compétence, conformément à la politique et aux directives internes en vigueur.

Le Comité se compose d'un président et de deux membres décisionnaires. Il est présidé par le Directeur Général. Les deux autres membres décisionnaires du Comité des Crédits sont le Directeur des Opérations et le responsable du Service des Crédits.

### Comité des Fonctions de Contrôle Interne

Le Comité est l'organe chargé de la surveillance du dispositif de contrôle interne.

Il veille, d'une part, à la cohérence, à la coordination et à l'efficacité des missions des Fonctions Compliance et Contrôles des Risques, de la révision interne et de la révision externe et, d'autre part, à ce que les activités de la Banque soient conformes aux prescriptions légales, réglementaires et internes et qu'elles respectent les normes et règles déontologiques applicables.

Il s'assure, de plus, du respect, en tout temps, des conditions d'autorisation pour l'exercice de l'activité de Banque. Il définit la politique générale de la Banque en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et d'activités cross-border.

Le Comité est composé d'un président et de membres permanents. Le président est le Directeur Général. Les membres permanents sont le Directeur Risques, Juridique & Compliance, le Directeur des Opérations, le responsable du service Risk Management, le responsable du service Compliance. Le responsable de la révision interne, le



Directeur et les responsables des Services Risques et Conformité de Crédit Agricole des Savoie peuvent être invités pour les sujets touchant à leur champ de responsabilités. Les invités n'ont pas droit de vote.

#### **Comité de Diligence**

Le Comité est l'organe compétent pour valider les entrées en relation avec des clients à risques accrus au sens de l'OBA-FINMA.

Il est également compétent pour statuer sur le maintien des relations avec des clients à risques accrus, selon la fréquence de revue périodique définie par la Banque.

Le Comité se compose d'un président et de trois membres décisionnaires. Il est présidé par le Directeur Général. Les trois autres membres du Comité de Diligence sont le Directeur Commercial, le Directeur Risques, Juridique & Compliance et le responsable du service Compliance. Les décisions se prennent à la majorité. En cas d'égalité, la voix du Directeur Risques, Juridique & Compliance est prépondérante.

#### **Comité Financier**

Ce Comité est notamment chargé d'élaborer la politique de gestion financière de la Banque, de définir les règles relatives à la gestion des risques de taux d'intérêt et de liquidité et d'en assurer le suivi, ainsi que de déterminer la politique de placement des fonds propres.

Le Comité Financier est composé d'un président et de membres permanents. Le président est le Directeur Général. Les membres permanents sont le Directeur Finances & Pilotage, le Directeur Risques, Juridique, & Compliance, le responsable du service Contrôle, Reporting Financier & Expertises immobilières, le responsable du service Trésorerie et Change et le responsable du service Risk Management.

# Gouvernance

## Conseil d'Administration



### Laurent Bennet

Président  
Directeur Général de CA des Savoie

Diplômé d'AgroParisTech et de l'Institut Technique de Banque, il a démarré sa carrière dans une organisation agricole. Il a ensuite effectué l'essentiel de son parcours au sein du groupe Crédit Agricole, d'abord à CA du Morbihan comme chargé d'affaires Entreprises, puis comme responsable de marché de l'Agriculture et adjoint du Directeur des Crédits. En 2004, il a rejoint CA de Pyrénées Gascogne, où il a occupé différentes responsabilités, notamment celle de Directeur des Entreprises et de Directeur de Réseau. Il a été nommé Directeur Général Adjoint de CA des Savoie en 2009. En 2013, il a rejoint Crédit Agricole SA comme adjoint du Directeur des risques Groupe, puis en 2016, il a été nommé Directeur de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des services aux entreprises. Depuis 2019, il est Directeur Général de CA des Savoie.



### Isabelle Amschwand\*

Vice-présidente  
Administratrice Indépendante

Licenciée en droit à l'Université de Lausanne et titulaire d'un certificat d'administratrice ACAD, elle commence son parcours professionnel dans les administrations cantonale et fédérale. Elle devient par la suite Directrice de la succursale romande de Willis Towers Watson puis Directrice générale de Trianon SA, sociétés spécialisées dans le conseil, les caisses de pension et les ressources humaines. Fondatrice en 2019 de la société Astia SA, elle accompagne les entreprises et les dirigeants dans leur processus d'évolution et de recherche de bonne gouvernance. Administratrice indépendante dans plusieurs Conseils en Suisse, elle est nommée en 2020 par le journal *Le Temps* comme l'une des 100 personnalités de l'année en Suisse romande.



### Raphaël Appert

Administrateur  
Directeur Général de CA Centre-Est

Diplômé de l'EDHEC, il mène sa carrière professionnelle au sein du Groupe Crédit Agricole depuis 1983, avec différents postes de dirigeant au sein de Caisses régionales, dont celui de Directeur Général de CA Val de France et celui de Directeur Général de CA Centre-Est depuis 2010. Il est également Premier Vice-président de la Fédération Nationale du Crédit Agricole, Vice-président de Crédit Agricole SA et Vice-Président de la SAS, rue La Boétie.

\* Membre indépendant au sens de la circulaire 2017/01.

## Conseil d'Administration



### Carlo Lombardini\*

Président du Comité d'audit et des risques  
Administrateur et avocat à Genève  
Docteur en droit et spécialiste  
des services bancaires et financiers

Associé de l'Étude Poncet Turrettini à Genève depuis 1990, il représente et assiste des banques, des négociants en valeurs mobilières et des gérants de fortune. Il est professeur associé à la Faculté de droit et des sciences criminelles de l'Université de Lausanne (Chaire de droit bancaire et Cours de Méthodologie juridique avancée). En charge de la rédaction avec son équipe de iusMail Droit Bancaire, il est également l'auteur de divers ouvrages et de nombreux articles dans le domaine du droit bancaire.



### Oliver Hofmann\*

Administrateur  
CEO de Wincasa

Titulaire d'un Diplôme fédéral en économie d'entreprise et d'un Master en Sciences of Real Estate (Université de Zurich). Diplômé de la Controller Akademie (Allemagne). Parcours dans diverses banques et chez IBM en Suisse. 12 années chez UBS AG à Zurich en tant que Manager, puis Head of Real Estate M&A. Depuis 2013, il est CEO de Wincasa AG et Membre du Conseil Exécutif de Swiss Prime Site Groupe. Président et membre auprès de nombreux Conseils d'Administration, associations et institutions académiques, il est aussi l'auteur d'articles dans le domaine immobilier.



### Franck Bertrand

Administrateur  
Directeur Général de CA Franche-Comté

Diplômé de l'Institut Supérieur Agricole de Beauvais et de l'Institut Technique Bancaire (ITB), il a mené sa carrière professionnelle pendant 20 ans chez LCL (anciennement Le Crédit Lyonnais). Il travaille au sein des Caisses régionales Crédit Agricole depuis plus de 10 ans: il a d'abord été Directeur Général Adjoint de CA Loire Haute-Loire, puis Directeur Général Adjoint de CA Aquitaine, avant de devenir Directeur Général de CA Finistère. Il occupe le poste de Directeur Général de CA Franche-Comté depuis 2020.

\* Membre indépendant au sens de la circulaire 2017/01.

## Conseil d'Administration



### Marc-André Poirier

Administrateur  
CEO de CA Indosuez (Switzerland) SA

Titulaire d'un MBA de HEC Paris et du Corporate Director Program (CDC) de la Harvard Business School, il débute sa carrière à la Société Générale à Tokyo en 1988. Il a occupé les postes de Chief Executive Officer (CEO) de SG Securities en Corée et de la Société Générale pour la Chine. Entré au sein du Groupe Crédit Agricole en 2007, il a été successivement CEO du Japon, de l'Asie pacifique et des Amériques. Depuis décembre 2022, il est Chief Executive Officer d'Indosuez Wealth Management en Suisse, Senior Country Officer pour le groupe Crédit Agricole en Suisse ainsi qu'Administrateur de Crédit Agricole (Suisse) SA.



### Stéphane Roger

Administrateur  
Directeur Général Adjoint de CA des Savoie

Diplômé de Skema Business School (France). Entré au sein du Groupe Crédit Agricole en 2003 avec différents postes de Directeur chez Crédit Agricole Consumer Finance jusqu'en 2019 et Directeur de la Stratégie et des Finances dans la Caisse Régionale de Crédit Agricole Normandie-Seine de 2019 à 2023. Directeur Général Adjoint de CA des Savoie depuis mai 2023.



### Thierry Cornille

Administrateur  
Directeur Général de CA Alsace Vosges

Après un BTS agricole, il a vécu au Danemark et aux Etats-Unis dans le cadre d'un programme de l'Université de Minneapolis; il a ensuite obtenu un Master en économie, marketing et management. Sa carrière dans le Groupe Crédit Agricole a débuté en 1988 dans la Caisse régionale du Nord-Est au sein du réseau commercial, pour se poursuivre comme consultant à l'IFCAM (Université du Groupe Crédit Agricole) puis chez Crédit Agricole SA en tant que Directeur Formation. Il a ensuite rejoint PACIFICA (Compagnie d'assurance Dommages du Groupe Crédit Agricole) où il a occupé les postes de Directeur des Ressources Humaines et de Directeur commercial, puis Directeur général adjoint à la Caisse régionale de Centre Loire avant d'être Directeur général du groupe CAMCA (Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole).

\* Membre indépendant au sens de la circulaire 2017/01.



## Direction Générale



### Thibault Reversé

Directeur Général  
Directeur Ressources Humaines

Diplômé de NEOMA Business School à Reims. Après deux années passées à Zurich pour le compte de Société Générale Bank & Trust, il a effectué l'essentiel de sa carrière au sein du Groupe Crédit Agricole à partir de 2000. Il a notamment travaillé six années pour l'Inspection Générale du Groupe avant de rejoindre les Caisses Régionales de Crédit Agricole, en Alsace Vosges et à Toulouse 31, dans lesquelles, en tant que cadre dirigeant du Groupe, il a occupé diverses fonctions: Directeur des finances, du pilotage et des risques; Directeur des ressources humaines, de la logistique et du juridique; Directeur des finances et des opérations bancaires et directeur développement et finances. En février 2017, il a été nommé Directeur Général adjoint au sein de la Direction Financière Groupe chez Crédit Agricole SA, en charge de la coordination de la gestion financière du Groupe. Il a également été administrateur et Directeur Général Délégué de différentes sociétés du Groupe Crédit Agricole (Crédit Agricole Home Loan SFH, Crédit Agricole Régions Développement, etc.). Depuis 2019, il est Directeur Général de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA et Administrateur de la CCI France Suisse.

## Comité de Direction



### Pierre Fortis

Directeur du Développement  
(Suppléant du DG)

Diplômé de NEOMA Business School à Rouen. Carrière professionnelle bancaire de plus de 30 ans en Grande-Bretagne, en France, puis en Suisse. Il est entré au sein du Groupe Crédit Agricole en 2000 en tant que Sous-Directeur chez LCL sur différents postes de développement et de fonctionnement. Directeur du Recouvrement LCL en 2010, il a ensuite rejoint Crédit Agricole next bank (Suisse) SA en 2015 en tant que Directeur des Crédits et des Services Bancaires, avant de reprendre la Direction du Développement Commercial en 2018, puis la Direction Informatique, Marketing et Communication en 2020 et enfin, la Direction du Développement en 2023. Il est également Suppléant du Directeur Général.



### Audrey Rozen-Doerks

Directrice Commerciale

Ingénieure de formation (Diplôme de l'École d'Ingénieurs de Genève), elle a plus de 15 ans d'expérience bancaire dans le domaine de la banque de détail. Elle assure le management d'équipes commerciales ainsi que d'entités de support (comptes & titres, fondations de prévoyance, banque en ligne et migration informatique). Elle est entrée dans le Groupe Crédit Agricole en 2015 en tant que Responsable du Développement des Performances et de l'Animation du réseau commercial chez Crédit Agricole next bank (Suisse) SA. Membre du comité de Direction depuis 2017, elle a d'abord été Directrice Marketing, Communication, Ressources Humaines et IT, avant de reprendre la Direction Commerciale en 2020.

## Comité de Direction



### Hubert Cunin

Directeur des Opérations

Diplômé de l'Université Paris IX Dauphine avec un master 2 de Finance d'Entreprises et un master en Sciences de Gestion, il a effectué toute sa carrière au sein du Groupe Crédit Agricole: d'abord dans la Caisse régionale Paris et Île-de-France, ensuite chez Crédit Agricole SA et enfin dans la filiale Crédit Agricole Leasing & Factoring. Durant son parcours professionnel, il a exercé des responsabilités dans divers domaines, dont les opérations bancaires et les crédits (notamment Corporate), l'encadrement des risques et l'intégration de la compliance, le développement commercial, la conception et le déploiement d'offres, la conduite de projets transverses et la supervision de filiales à l'international. Il a rejoint Crédit Agricole next bank (Suisse) SA en 2019 en tant que Directeur des Crédits et des Services Bancaires, avant de reprendre la Direction des Opérations en 2023.



### Christophe Morel

Directeur Juridique, Risques et Compliance

Diplômé fédéral d'économie bancaire, titulaire d'une licence en sciences économiques et de gestion, Certified Internal Auditor, il dispose d'une expérience professionnelle en Suisse et à l'étranger depuis plus de 30 ans. Il a démarré sa carrière chez UBS à Genève et Zurich en tant qu'auditeur interne pendant une dizaine d'années. Il a évolué dans le domaine bancaire suisse avec plusieurs expériences au sein de Republic National Bank of New York, puis en tant que Senior Manager de l'audit interne du Groupe Lombard Odier à Genève. Il a poursuivi sa carrière à l'étranger en qualité de Chief Risk Officer auprès de Lombard Odier (Asia) Ltd à Hong Kong, avant de revenir en Suisse en tant que Responsable du Business Risk Management. Il a rejoint Crédit Agricole next bank (Suisse) SA en 2019 en tant que Directeur Juridique, Risques et Compliance.



### Georgiana Solanet

Directrice Finance et Pilotage

Docteur en mathématiques appliquées (Université Pierre et Marie Curie, Paris) et au bénéfice du Master in Banking and Finance de HEC Lausanne, elle a une expérience professionnelle de plus de 15 ans dans des banques suisses et internationales ainsi qu'auprès de Ernst & Young à Genève. Elle est également certifiée CFA et FRM. Elle a démarré sa carrière à la Banque Cantonale de Genève dans le département Gestion des risques où elle est devenue responsable ALM. Elle a également travaillé dans des banques de gestion de fortune telles que Lloyds TSB à Genève ou la banque Lombard Odier & Cie SA dans le domaine de gestion des risques financiers. Elle a rejoint Crédit Agricole next bank (Suisse) SA en 2019 en tant que Responsable du Service Financier et a été nommée Directrice Finances et Pilotage en 2020.

Gouvernance au 31 décembre 2023.



Comptes  
**STATUTAIRES**

## Bilan

En milliers de CHF

	31.12.2023	31.12.2022
<b>Actifs</b>		
Liquidités	427'254	142'149
Créances sur les banques	63'307	41'882
Créances sur la clientèle	313'040	402'675
Créances hypothécaires	5'057'589	4'832'641
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	2'160	32'760
Immobilisations financières	501'298	304'969
Comptes de régularisation	12'453	8'450
Participations	5'463	5'483
Immobilisations corporelles	25'686	27'535
Autres actifs	2'324	3'848
<b>Total des actifs</b>	<b>6'410'574</b>	<b>5'802'392</b>
<i>Total des créances subordonnées</i>	<i>410</i>	<i>435</i>
<i>– Dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance</i>	<i>–</i>	<i>–</i>
<b>Passifs</b>		
Engagements envers les banques	1'887'860	2'093'763
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	335'000	–
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	1'907'969	1'835'858
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	6'447	722
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	1'770'400	1'349'700
Comptes de régularisation	24'592	21'342
Autres passifs	22'063	54'750
Provisions	3'568	2'920
Réserves pour risques bancaires généraux	36'983	31'483
Capital social	308'764	308'764
Réserve légale issue du capital	54'650	54'650
Réserve légale issue du bénéfice	8'115	7'585
Réserves facultatives issues du bénéfice	8'259	8'259
Bénéfice reporté	24'039	22'029
Bénéfice de la période	11'865	10'567
<b>Total des passifs</b>	<b>6'410'574</b>	<b>5'802'392</b>
<i>Total des engagements subordonnés</i>	<i>–</i>	<i>–</i>
<i>– Dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance</i>	<i>–</i>	<i>–</i>

## Opérations hors bilan

En milliers de CHF

	31.12.2023	31.12.2022
Engagements irrévocables	197'675	204'671
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	3'355	3'050
<b>Total</b>	<b>201'030</b>	<b>207'721</b>

## Compte de résultat

En milliers de CHF

	Exercice 2023	Exercice 2022
<b>Résultat des opérations d'intérêts</b>		
Produits des intérêts et des escomptes	100'866	71'708
Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	3'505	671
Charges d'intérêts	(43'746)	(18'439)
Charges sur prêts hypothécaires	–	–
<b>Résultat brut des opérations d'intérêts</b>	<b>60'625</b>	<b>53'940</b>
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	(629)	(1'884)
<b>Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts</b>	<b>59'996</b>	<b>52'056</b>
<b>Résultat des opérations de commissions et des prestations de service</b>		
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement	951	937
Produit des commissions sur les opérations de crédit	943	932
Produit des commissions sur les autres prestations de service	10'569	10'739
Charges de commissions	(4'226)	(4'204)
<b>Sous-total Résultat des opérations de commissions et des prestations de service</b>	<b>8'237</b>	<b>8'404</b>
<b>Résultat des opérations de négoce – devises</b>	<b>19'862</b>	<b>17'413</b>
<b>Autres résultats ordinaires</b>		
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	–	–
Produits des participations	132	120
Résultat des immeubles	(45)	(44)
Autres produits ordinaires	34	53
Autres charges ordinaires	(13)	(216)
<b>Sous-total Autres résultats ordinaires</b>	<b>108</b>	<b>(87)</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Charges de personnel	(33'922)	(33'260)
Autres charges d'exploitation	(26'168)	(23'446)
<b>Sous-total Charges d'exploitation</b>	<b>(60'090)</b>	<b>(56'706)</b>
<b>Bénéfice brut</b>	<b>28'113</b>	<b>21'080</b>
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	(6'639)	(4'663)
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	(1'537)	600
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>19'937</b>	<b>17'017</b>
Produits extraordinaires	218	–
Charges extraordinaires	(39)	–
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	(5'500)	(3'300)
Impôts	(2'751)	(3'150)
<b>Bénéfice de la période</b>	<b>11'865</b>	<b>10'567</b>

## Flux de trésorerie

En milliers de CHF

	Sources	Emplois
<b>Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne)</b>		
Résultat de la période	11'865	–
Variation des réserves pour risques bancaires généraux	5'500	–
Provisions et autres corrections de valeur	648	–
Délimitations actives	–	4'003
Délimitations passives	3'250	–
Autres positions	–	31'163
Dividende de l'exercice précédent	–	8'027
<b>Solde</b>	<b>21'263</b>	<b>43'193</b>
<b>Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres</b>		
Capital-actions/capital-participation/capital de dotation, etc.	–	–
Écritures par les réserves	–	–
<b>Solde</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
<b>Flux de fonds des mutations relatives aux participations, immobilisations corporelles et valeurs immatérielles</b>		
Immeubles	–	–
Autres immobilisations corporelles	1'849	–
<b>Solde</b>	<b>1'849</b>	<b>–</b>
<b>Flux de fonds de l'activité bancaire</b>		
<b>Opérations à moyen et long terme (&gt; 1 an)</b>		
Engagements envers les banques	–	152'764
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	16'315	–
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	387'600	–
Créances sur les banques	25	–
Créances sur la clientèle	91'022	–
Créances hypothécaires	–	209'221
Immobilisations financières	–	39'462
<b>Opérations à court terme</b>		
Engagements envers les banques	–	53'140
Engagements résultant d'opération de financement de titres	335'000	–
Engagements résultant de dépôts de la clientèle	55'796	–
Engagements résultant d'opérations de négoce	–	–
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	33'100	–
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	5'725	–
Créances sur les banques	–	21'450
Créances sur la clientèle	–	1'387
Créances hypothécaires	–	15'727
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	30'600	–
Immobilisations financières	–	156'866
<b>État des liquidités</b>		
Liquidités	–	285'105
<b>Solde</b>	<b>978'315</b>	<b>978'315</b>

## État des capitaux propres

En milliers de CHF

	Capital social	Réserve issue du capital	Réserve issue du bénéfice	Réserves pour risques bancaires généraux	Réserves facultatives issues du bénéfice et bénéfice reporté	Résultat de la période	Total
Capitaux propres au début de la période de référence	308'764	54'650	7'585	31'483	30'288	10'567	<b>443'337</b>
Plan de participation des collaborateurs/ inscription dans les réserves	-	-	-	-	-	-	-
Augmentation/réduction du capital	-	-	-	-	-	-	-
Autres apports/injections	-	-	-	-	-	-	-
Acquisition de propres parts au capital	-	-	-	-	-	-	-
Aliénation de propres parts au capital	-	-	-	-	-	-	-
Impact de l'évaluation subséquente de propres parts au capital	-	-	-	-	-	-	-
Bénéfice/(perte) résultant de l'aliénation de propres parts au capital	-	-	-	-	-	-	-
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	-	-	530	-	-	(530)	-
Dividendes et autres distributions	-	-	-	-	2'010	(10'037)	<b>(8'027)</b>
Autres dotations/(prélèvements) affectant les réserves pour risques bancaires généraux	-	-	-	5'500	-	-	<b>5'500</b>
Autres dotations/(prélèvements) affectant les autres réserves	-	-	-	-	-	-	-
Bénéfice de la période	-	-	-	-	-	11'865	<b>11'865</b>
<b>Capitaux propres à la fin de la période de référence</b>	<b>308'764</b>	<b>54'650</b>	<b>8'115</b>	<b>36'983</b>	<b>32'298</b>	<b>11'865</b>	<b>452'675</b>

## Proposition relative à l'emploi du bénéfice

En milliers de CHF

	31.12.2023	31.12.2022
Bénéfice de l'exercice	11'865	10'567
Bénéfice reporté	24'039	22'029
<b>Bénéfice au bilan</b>	<b>35'904</b>	<b>32'596</b>
<b>Répartition du bénéfice</b>		
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	593	530
Distribution au moyen du bénéfice au bilan	8'800	8'028
Report à nouveau	26'511	24'039
<b>Total</b>	<b>35'904</b>	<b>32'596</b>

# Annexe aux comptes annuels

## Crédit Agricole next bank (Suisse) SA

### 1 | Raison sociale, forme juridique et siège social de la Banque

Crédit Agricole next bank (Suisse) SA a son siège social à Lancy et est organisée sous forme de société anonyme.

La Banque dispose d'agences à Bâle, Berne, Lausanne, Fribourg, Yverdon-les-Bains, La Chaux-de-Fonds et Zurich ainsi qu'à Genève. L'effectif de son personnel, converti en emplois à temps complet, s'élève à 222 collaborateurs en CDI au 31 décembre 2023 (216 à fin 2022).

La Banque est essentiellement active dans le secteur des crédits immobiliers, elle propose également des prestations de banque de détail.

Depuis mai 2022, la Banque a confié le traitement informatique et le trafic des paiements à Avaloq. Cette externalisation a fait l'objet, conformément aux exigences de la FINMA, de contrats de services détaillés. Afin de garantir la confidentialité des opérations, les collaborateurs du prestataire de services sont tous soumis au secret bancaire.

### 2 | Principes comptables et d'évaluation des comptes annuels

#### 2.1 | Principes généraux

Les principes de comptabilisation et d'évaluation sont conformes au Code des obligations, à la Loi sur les banques et à son ordonnance, à l'Ordonnance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers sur l'établissement et la présentation des comptes (OEPC-FINMA) ainsi qu'aux prescriptions comptables pour les banques, les maisons de titres, les groupes et conglomérats financiers définies par la Circulaire 2020/1 de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA. Le bouclage individuel statutaire avec présentation fiable présente la situation économique de la banque de façon à ce qu'un tiers puisse s'en faire une opinion fondée. Les comptes annuels peuvent contenir des réserves latentes.

Tous les montants indiqués sont arrondis, ce qui peut donner lieu à des écarts minimes au niveau des totaux.

#### Principes généraux d'évaluation

Les comptes annuels ont été établis selon l'hypothèse de la poursuite de l'activité. Les inscriptions au bilan sont fondées sur des valeurs de continuation.

#### Saisie des opérations et inscription au bilan

Toutes les opérations sont enregistrées dans les livres au jour de leur conclusion et sont évaluées immédiatement en vue de la détermination du résultat. Toutes les transactions conclues jusqu'à la date du bilan sont comptabilisées le jour de leur conclusion. L'inscription au bilan des transactions conclues au comptant mais non encore exécutées s'effectue selon le principe de la date de conclusion, à l'exception des avoirs en compte de virement auprès de la Banque Nationale Suisse qui sont régis par le principe de la date de règlement.

#### Conversion des monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées aux taux de change en vigueur à la date de transaction. Les gains et pertes résultant du règlement des transactions ainsi que de la réévaluation, au taux de change en vigueur à la date du bilan, des actifs et passifs libellés en monnaies étrangères, sont comptabilisés au compte de résultat.

Les taux de change contre francs suisses utilisés pour la conversion des principales monnaies étrangères à la date de clôture sont les suivants :

#### Cours de clôture

	31.12.2023	31.12.2022
USD	0.8421	0.9245
EUR	0.9309	0.9880
GBP	1.0726	1.1141
JPY	0.5974	0.7015
CAD	0.6377	0.6832

#### Liquidités

Les liquidités sont enregistrées à la valeur nominale.

#### Créances sur les banques

Les créances sur les banques sont inscrites à la valeur nominale, déduction faite des corrections de valeur pour risques de défaillance.



### Créances sur la clientèle et créances hypothécaires

Les créances sur la clientèle et créances hypothécaires sont enregistrées à la valeur nominale. Les dépréciations de valeur sur créances compromises sont couvertes par des corrections de valeur individuelles. Les dépréciations sont directement déduites des créances correspondantes et elles sont égales à la partie de la créance qui n'est pas couverte par des sûretés, et ce dès l'instant où il apparaît que cette créance est compromise.

### Valeurs de remplacement

#### positives (actifs)/négatives (passifs)

Les instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur. Des valeurs de remplacement d'instruments financiers dérivés sont calculées et comptabilisées de manière à prendre en compte leur variation de valeur de marché. Sont comptabilisées au bilan dans cette rubrique les valeurs de remplacement positives (actifs) et négatives (passifs).

### Autres actifs/passifs sur opérations de couverture

Dans le cadre de la gestion de son bilan, la Banque utilise des instruments financiers dérivés pour la couverture des risques de taux d'intérêt. Les opérations de couverture sont évaluées de la même façon que les opérations de base couvertes. Le résultat de la couverture est enregistré dans la même rubrique du compte de résultat que celui de l'opération couverte. Dans la mesure où aucune adaptation de valeur de l'opération de base n'a été comptabilisée, le résultat d'évaluation des instruments de couverture est saisi dans le compte de compensation. Le solde du compte de compensation est présenté sous «Autres actifs», voire sous «Autres passifs».

La Banque documente les relations de couverture ainsi que les buts et les stratégies des opérations de couverture lors de la conclusion de ces opérations. La Banque vérifie périodiquement l'effectivité de la relation de couverture.

Par ailleurs, la Banque peut être amenée à anticiper le dénouement de swaps de taux, par exemple lors de nouvelles émissions obligataires. Les soultes potentielles sont étalées sur la durée restante des swaps dénoués.

### Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent des titres de créance ainsi que les immeubles repris dans le cadre des opérations de crédit et destinés à la revente.

Les titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance sont évalués au coût amorti. Le coût amorti est calculé en prenant en compte l'agio ou le disagio à l'acquisition et en s'assurant que cette différence est répartie sur la durée de la créance. Les modifications de valeur en lien avec le risque de défaillance sont enregistrées dans la rubrique «Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées à des opérations d'intérêts».

Les titres de participation sont portés au bilan au plus bas du prix d'acquisition ou de la valeur de marché.

Les immeubles repris dans le cadre des activités de crédit destinés à la revente sont évalués au plus bas du coût d'achat ou de la valeur de liquidation.

### Participations

Sont considérées comme participations, les titres de participation émis par des entreprises, que la Banque détient dans l'intention d'un placement permanent, quelle que soit la part aux voix.

Les participations sont évaluées individuellement, à la valeur d'acquisition, déduction faite des corrections économiquement nécessaires.

La Banque examine à chaque date du bilan si la valeur des participations est dépréciée. Cet examen est effectué sur la base de signes donnant à penser que certains actifs pourraient avoir subi des pertes de valeur. Si elle observe de tels signes, la Banque détermine la valeur réalisable de chaque actif. La valeur d'un actif est dépréciée si sa valeur comptable dépasse la valeur réalisable. S'il y a dépréciation, la valeur comptable est ramenée à la valeur réalisable et la dépréciation de valeur inscrite au débit de la rubrique «Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles».

Les gains réalisés lors de l'aliénation de participations sont enregistrés dans la rubrique «Produits extraordinaires», les pertes réalisées dans la rubrique «Charges extraordinaires».

### Immobilisations corporelles

Les investissements dans de nouvelles immobilisations corporelles qui sont utilisées durant plus d'une période comptable sont portés au bilan à leur valeur d'acquisition et amortis selon la méthode linéaire sur leur durée de vie prévisible. Les durées de vie prévisibles sont les suivantes:

Agencement et installations	10 ans
Core Banking System (CBS)	7 ans
Infrastructure technologique (ITO)	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Mobilier de bureau	5 ans
Autres développements informatiques	3 ans

L'actualité de la valeur des immobilisations est revue chaque année. Si cet examen fait apparaître un changement de la durée d'utilisation ou une diminution de valeur, la Banque amortit la valeur comptable résiduelle selon un plan correspondant à la nouvelle durée d'utilisation ou procède à un amortissement non planifié.

### Engagements envers les banques et engagements résultants des dépôts de la clientèle

Ces positions sont enregistrées à la valeur nominale.

### Engagements résultant d'opérations de financement de titres

Les engagements résultant d'opération de financement de titres sont enregistrés à la valeur nominale. Il s'agit de dépôts de fonds consécutifs à des opérations de mise en pension.

### Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage

Les emprunts et prêts de la centrale d'émission de lettres de gage des banques suisses comprennent les prêts accordés par la Banque de lettres de gage, les *Covered Bonds* et les emprunts obligataires émis par la Banque. Ils sont évalués à la valeur nominale, l'agio ou le disagio éventuel est enregistré dans les «Comptes de régularisation» et réparti sur la durée de la créance (*accrual method*) dans la rubrique «Charges d'intérêts».

### Provisions

Les obligations, juridiques ou de fait, sont évaluées à intervalles réguliers. Une provision est constituée si une sortie de fonds apparaît probable et peut être évaluée de manière fiable. Les provisions existantes sont réévaluées à chaque date du bilan. Elles sont augmentées, maintenues ou diminuées sur la base de ces nouvelles évaluations. Les autres provisions peuvent comporter des réserves latentes.

### Impôts

Les impôts courants sont déterminés conformément aux prescriptions fiscales en vigueur et comptabilisés dans la rubrique «Impôts» dans le compte de résultat. Les engagements résultant des impôts courants affectant le revenu et le capital sont comptabilisés au passif du bilan sous la rubrique «Comptes de régularisation».

### Engagements de prévoyance

La Banque a adhéré au Fonds de prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA pour la couverture des engagements en matière de prévoyance professionnelle des salariés. Pour des membres de la Direction, la Banque peut s'affilier à une institution de prévoyance du Groupe Crédit Agricole SA. Chaque année, les avantages ou engagements économiques sont calculés à la date du bilan par revue actuarielle, sur la base des états financiers du fonds de prévoyance établis selon la norme *SWISS GAAP RPC 26*, et traités conformément à la norme *SWISS GAAP RPC 16*. Un éventuel engagement ou avantage économique serait constaté au bilan dans le poste «Provisions» respectivement «Autres actifs», la différence avec l'exercice précédent serait saisie au compte de résultat sous le poste «Charges de personnel».

### Réserves pour risques bancaires généraux

Les réserves pour risques bancaires généraux sont des réserves constituées préventivement par le débit de la rubrique «Variation des réserves pour risques bancaires généraux» dans le but de couvrir les risques latents de l'activité. Le cas échéant, ces réserves sont imposées fiscalement.

### Engagements irrévocables, engagements conditionnels et engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires

Ces engagements hors bilan sont présentés à la valeur nominale. Les risques reconnaissables font l'objet d'une provision portée au passif du bilan.

## 2.2 | Modification des principes comptables et d'évaluation

La Banque n'a opéré aucun changement de principe comptable en 2023.

## 2.3 | Événements significatifs survenus après la date du bilan

Aucun événement susceptible d'avoir un impact significatif sur le patrimoine, la situation financière ainsi que les résultats de la banque n'est intervenu après le 31 décembre 2023 et jusqu'à l'établissement du présent rapport de gestion.

## 3 | Gestion des risques

La Banque est exposée aux risques inhérents à ses activités, dont le risque de crédit, le risque de taux d'intérêt, de change, de liquidité, ainsi qu'à des risques opérationnels qui incluent les cyber-risques, les risques de compliance et de réputation.

Le Conseil d'Administration valide la politique de gestion des risques proposées par la Direction Risques, Juridiques et Compliance. Cette politique définit notamment la gouvernance des risques, les rôles et responsabilités des différents acteurs, ainsi que les dispositifs mis en place pour la gestion des principaux risques dans les limites d'appétit et de tolérance fixées par le Conseil d'Administration.

Les unités d'affaires génératrices de revenus assument leur fonction de contrôle dans le cadre des affaires courantes en gérant les risques et plus particulièrement en assurant la surveillance directe, le pilotage et le reporting. Les instances de contrôle indépendantes (fonctions de contrôle des risques et de compliance) surveillent les risques ainsi que le respect des prescriptions légales, réglementaires et internes. Le rôle des différentes instances de gouvernance de la Banque dans la gestion des risques est décrit au chapitre «Organisation de la Banque».

L'objectif premier de la Banque est de maintenir une solvabilité de premier ordre et de préserver sa bonne réputation. Sa capacité à assumer les risques est déterminée de façon à ce que la Banque, même en cas de surveillance d'éléments négatifs, satisfasse aux exigences de capitalisation.

### 3.1 | Risques de crédit

#### Prêts à la clientèle

La politique de crédit traite de la totalité des engagements qui pourraient entraîner des pertes, si les clients ou les contreparties se trouvaient dans l'incapacité d'honorer leurs engagements.

La Banque limite les risques de crédit en se montrant exigeante sur la qualité des débiteurs (évaluée selon les critères de solvabilité), des gages et des garanties. Elle fixe des limites afin de piloter le risque (par exemple en matière d'exposition géographique, de type de bien financés, de taux de créances sensibles et d'*exception to policy*).

Pour l'estimation des biens immobiliers sur lesquels elle dispose d'un gage hypothécaire, la Banque se fonde sur des valeurs fournies par des experts ou des méthodes d'évaluation reconnues. Pour les crédits couverts par une garantie bancaire, la Banque s'assure de la solvabilité du garant. Le montant des prêts est fonction de la capacité du client à assumer le service de la dette et de la valeur de nantissement des gages retenue par la Banque. Pour mesurer et gérer les risques de défaillance, la Banque se fonde sur le respect du service de la dette. Les corrections de valeurs sont réexaminées et réajustées périodiquement.

### 3.2 | Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux naît du déséquilibre entre les échéances et la taille des positions d'actifs et de passifs dans le «banking book» de la Banque (du bilan et hors bilan). Les modifications de la courbe des taux et le comportement de la clientèle, en particulier celui relatif aux dépôts auprès de la Banque affectent de manière directe le produit net d'intérêt et la valeur économique des fonds propres.

La gestion du risque de taux vise à piloter la marge d'intérêt et la sensibilité de la valeur des fonds propres au risque de taux. Les limites de risque de taux sont proposées par le Comité Financier de la Banque et validées par le Conseil d'Administration. L'exposition au risque de taux est mesurée par les impasses de taux, la sensibilité de la valeur économique des fonds propres et l'impact des variations des taux d'intérêt sur le revenu net d'intérêt.

La gestion opérationnelle du risque de taux, y compris la mise en place des mesures de couverture, est assurée par le service Trésorerie et Change, rattaché à la Direction Finance et Pilotage, dont le responsable est membre du Comité Financier.

### 3.3 | Risque de change

La Banque exécute pour le compte de ses clients des opérations de change et n'a pas de position de change ouverte «overnight» au-delà d'une limite très faible fixée par le Conseil d'Administration dans la Politique financière.

### 3.4 | Risque de liquidité

La Banque est exposée au risque de liquidité: elle a obligation d'honorer ses engagements, présents et futurs, vis-à-vis de la clientèle et des contreparties, ainsi que de satisfaire aux normes réglementaires en la matière. Elle agit dans le but de continuité du refinancement de ses activités à court, moyen et long terme et constitue des réserves de liquidité de manière à couvrir les effets d'une crise de liquidité en divers scénarios. Le cadre de gestion de la liquidité est proposé par le Comité Financier et est validé par le Conseil d'Administration. La gestion opérationnelle est effectuée par le service Trésorerie et Change.

### 3.5 | Risques opérationnels

On entend par risque opérationnel le risque de perte liée à l'inadéquation ou à la défaillance de procédures internes, aux personnes ou aux systèmes ou encore à des facteurs externes. Ils incluent notamment les cyber-risques, ainsi que les risques de conformité qui sont décrits au chiffre suivant. Les risques opérationnels sont systématiquement identifiés, quantifiés, surveillés et reportés afin d'évaluer leur impact financier ainsi que les conséquences qu'entraîneraient une perte de confiance des clients. Ils font l'objet de limite d'appétit fixées par le Conseil d'Administration.

Des cartographies des risques et des contrôles clés y afférents sont définis et revus régulièrement afin d'obtenir une vision d'ensemble des risques opérationnels. Chaque année, le «Business Continuity Plan» est testé. La fonction Contrôle des Risques met en place les outils d'analyse des risques, coordonne et supervise le dispositif de contrôle en place au sein des premières lignes de défense afin de prévenir et réduire les risques. Elle rapporte régulièrement aux instances de gouvernance de la Banque la vision d'ensemble des risques opérationnels, les incidents identifiés et leurs impacts ainsi que, le cas échéant, les actions de mitigation entreprises.

### 3.6 | Risques de conformité

Les risques de conformité sont pilotés par la fonction Compliance qui est chargée de mettre en place des dispositifs, systèmes et processus appropriés, afin de maintenir le niveau de risques dans les limites définies par l'appétit aux risques de la Banque et de respecter les dispositions réglementaires en vigueur. La fonction Compliance sensibilise et forme les premières lignes de défense sur le respect des règles et informe régulièrement les instances de gouvernance de la Banque sur le niveau du risque.

Les principaux risques incluent les risques de blanchiment d'argent, ceux relatifs au respect des sanctions internationales, à la lutte contre la fraude et la corruption, ainsi que ceux liés au respect des dispositions en matière de protection des données personnelles. Le Comité de Diligence en particulier suit et pilote les risques de blanchiment d'argent liés à l'activité de la clientèle.

#### 4 | Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de corrections de valeur

##### 4.1 | Créances couvertes par hypothèque

La Banque procède à la fois à un examen de solvabilité du preneur de crédit et de la valorisation du gage immobilier. Le service de la dette est régulièrement surveillé et des rappels sont notifiés dès 30 jours de retard. Les crédits présentant un profil de risque élevé sont réexaminés à fréquence rapprochée. Un besoin de provision est identifié selon le principe décrit dans le paragraphe 2.1 «Créances sur la clientèle et créances hypothécaires» et le paragraphe 4.2 «Procédure de détermination des corrections de valeur et des provisions».

##### 4.2 | Procédure de détermination des corrections de valeur et des provisions

Les positions à risque sont réévaluées à chaque clôture et les corrections de valeur adaptées si nécessaire. Une créance est considérée comme compromise lorsque des indices probants rendent les paiements contractuels futurs dus au titre du capital et/ou intérêts peu vraisemblables ou, au plus tard, lorsque ces paiements sont en retard depuis plus de 90 jours.

Les intérêts échus depuis plus de 90 jours sont dits en souffrance. La Banque renonce à comptabiliser au compte de résultat les intérêts en souffrance et les intérêts compromis et les comptabilisent directement à la rubrique corrections de valeur et provisions.

La dépréciation de valeur correspond à la différence entre la valeur comptable de la créance et le montant dont la Banque peut escompter la récupération, compte tenu du risque de contrepartie et du produit net de la réalisation des sûretés.

Une créance n'est plus considérée comme compromise, si les arriérés (capital et intérêts) ont été réglés, le service de la dette a repris normalement et d'autres critères de solvabilité sont remplis.

Au 31 décembre 2023, la Banque n'a pas constitué de corrections de valeur pour couvrir le risque inhérent de défaillance sur le portefeuille de crédits non compromis.

#### 5 | Évaluation des sûretés

##### 5.1 | Créances couvertes par hypothèque

L'estimation des gages immobiliers se base sur les directives de l'Association suisse des banquiers pour les crédits garantis par des biens situés en Suisse. Les taux d'avance sont fixés sur la base de la valeur réelle du bien déterminée par des expertises internes ou externes ou encore sur la base d'informations fournies par un prestataire externe.

Pour les biens situés à l'étranger, la Banque s'appuie sur des rapports d'évaluation externes.

#### 6 | Politique d'affaires lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés et de leur utilisation

##### 6.1 | Politique d'affaires lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés

La Banque conclut des contrats d'instruments financiers dérivés à des fins de couverture du risque de taux d'intérêt, avec l'objectif de réduire la sensibilité de la valeur économique des fonds propres et de protéger le revenu net d'intérêt.

##### 6.2 | Utilisation de la comptabilité de couverture

###### Types d'opérations de base et de couverture

La comptabilité de couverture est utilisée en rapport avec les créances et engagements dont la valeur est sensible aux fluctuations de taux d'intérêt.

###### Constitution des groupes d'instruments financiers

Les positions sensibles aux variations de taux sont groupées par échéance et couvertes à l'aide d'opérations de macro-couverture.

###### Relation économique entre les opérations de base et les opérations de couverture

La Banque documente la relation entre l'instrument de couverture et l'opération de base. L'efficacité de la relation de couverture se base sur la réduction de la sensibilité de la valeur économique des fonds propres une fois les opérations de couverture prises en compte.



## Informations relatives au bilan

### 1 | Répartition des opérations de financement de titres

En milliers de CHF

	31.12.2023	31.12.2022
Valeur comptable des engagements découlant des liquidités reçues lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension	335'000	–
Valeur des titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opération de mise en pension	336'078	–

### 2 | Couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises

En milliers de CHF

	Nature des couvertures			
	Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	Total
<b>Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)</b>				
Créances sur la clientèle	296'474	17'773	4'314	318'561
Créances hypothécaires	4'945'820	61'733	53'268	5'060'821
– Immeubles d'habitations	4'901'505	60'600	52'809	5'014'914
– Immeubles commerciaux	44'315	1'133	459	45'907
<b>Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)</b>				
<b>31.12.2023</b>	<b>5'242'294</b>	<b>79'506</b>	<b>57'582</b>	<b>5'379'382</b>
31.12.2022	5'016'193	74'174	154'160	5'244'527
<b>Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)</b>				
<b>31.12.2023</b>	<b>5'236'521</b>	<b>77'247</b>	<b>56'861</b>	<b>5'370'629</b>
31.12.2022	5'010'264	71'425	153'627	5'235'316
<b>Hors bilan</b>				
Engagements irrévocables	23'950	1'586	172'139	197'675
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	–	–	3'355	3'355
Crédits par engagements	–	–	–	–
<b>Total du hors bilan</b>				
<b>31.12.2023</b>	<b>23'950</b>	<b>1'586</b>	<b>175'494</b>	<b>201'030</b>
31.12.2022	25'037	2'102	180'582	207'721

### Créances compromises

En milliers de CHF

	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Corrections de valeur individuelles
<b>31.12.2023</b>	<b>52'349</b>	<b>47'572</b>	<b>4'777</b>	<b>8'754</b>
31.12.2022	55'573	46'362	9'211	9'211

Au 31 décembre 2023, la Banque n'a pas constitué de corrections de valeur pour couvrir le risque inhérent de défaillance sur le portefeuille de crédit non compromis.

### 3 | Instruments financiers dérivés (actifs et passifs)

En milliers de CHF

		Instruments de négoce			Instruments de couverture		
		Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats
Instruments de taux	Swaps	–	–	–	2'160	5'831	505'000
Devises/métaux précieux	Swaps combinés d'intérêts et de devises	–	–	–	–	616	18'618
<b>Total avant prise en compte des contrats de netting</b>	<b>31.12.2023</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>2'160</b>	<b>6'447</b>	<b>523'618</b>
	– Dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	–	–	–	–	–	–
	31.12.2022	–	–	–	32'760	722	664'341
	– Dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	–	–	–	–	–	–
<b>Total après prise en compte des contrats de netting</b>	<b>31.12.2023</b>				<b>2'160</b>	<b>6'447</b>	
	31.12.2022				32'760	722	
Répartition selon les contreparties							
					Instances centrales de clearing	Banques et négociants en valeurs mobilières	Autres clients
	Valeurs de remplacement positives (après prise en compte des contrats de netting)				–	2'160	–

### 4 | Répartition des immobilisations financières

En milliers de CHF

	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2022
Titres de créance	497'631	301'302	495'326	290'924
Immeubles	3'667	3'667	3'667	3'667
<b>Total</b>	<b>501'298</b>	<b>304'969</b>	<b>498'993</b>	<b>294'591</b>

## Répartition des contreparties selon la notation

	De AAA à AA-	De A+ à A-	De BBB+ à BBB-	De BB+ à B-	Inférieur à B-	Sans notation
<b>Titres de créance</b>						
Valeurs comptables	387'517	–	–	–	–	110'114

La banque investit uniquement dans des obligations hautement liquides et de qualité, L1 et L2a du panier de la BNS.  
La répartition se base sur les classes de notation de S&P. Les bons de la BNS sont rapportés comme étant «sans notation».

## 5 | Participations

En milliers de CHF

	31.12.2023									
	Valeur d'acquisition	Corrections de valeur cumulées et adaptations de valeur (mise en équivalence)	Valeur comptable au 31.12.2022	Changements d'affectation	Investissements	Désinvestissements	Corrections de valeur	Adaptations de valeur en cas de mise en équivalence/reprises d'amortissements	Valeur comptable au 31.12.2023	Valeur de marché
Autres participations	5'483	–	5'483	–	–	(20)	–	–	5'463	–
– Avec valeur boursière	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
– Sans valeur boursière	5'483	–	5'483	–	–	(20)	–	–	5'463	–
<b>Total des participations</b>	<b>5'483</b>	<b>–</b>	<b>5'483</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>5'463</b>	<b>–</b>

## Entreprises dans lesquelles la Banque détient une participation permanente significative, directe ou indirecte

En milliers de CHF

Participations							
Raison sociale	Siège	Activité	Capital social (en 1'000)	Part au capital (en %)	Part aux voix (en %)	Détention directe	Détention indirecte
CAnb Hypothèques (Suisse) SA	Genève	Special purpose vehicle	100'000	98.00%	98.00%	98.00%	–
Banque des lettres de gage des établissements suisses de crédit hypothécaire SA	Zurich	Émission de lettres de gage	1'100'000	0.54%	0.54%	0.54%	–



## 6 | Immobilisations corporelles

En milliers de CHF

	31.12.2022			31.12.2023					
	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable au 31.12.2022	Changements d'affectation	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Reprises	Valeur comptable au 31.12.2023
Autres immobilisations corporelles	42'649	(15'114)	27'535	–	4'790	–	(6'639)	–	25'686
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>42'649</b>	<b>(15'114)</b>	<b>27'535</b>	<b>–</b>	<b>4'790</b>	<b>–</b>	<b>(6'639)</b>	<b>–</b>	<b>25'686</b>

## 7 | Répartition des autres actifs et autres passifs

En milliers de CHF

	Autres actifs		Autres passifs	
	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2022
Compte de compensation	–	–	18'927	40'863
Autres actifs et autres passifs	64	98	1'495	13'378
Impôts indirects	2'259	3'750	1'641	509
<b>Total</b>	<b>2'324</b>	<b>3'848</b>	<b>22'063</b>	<b>54'750</b>

## 8 | Actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi qu'actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété

En milliers de CHF

	31.12.2023		31.12.2022	
	Valeurs comptables	Engagements effectifs	Valeurs comptables	Engagements effectifs
<b>Actifs nantis/cédés</b>				
Créances hypothécaires mises en gage ou cédées en garantie de prêts de la centrale des lettres de gage	2'231'358	1'690'400	1'722'219	1'349'700

## 9 | Situation économique des propres institutions de prévoyance

### 9.1 | Institution de prévoyance

Les collaborateurs de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA sont assurés auprès du fonds de prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA. Les bonifications de vieillesse en couverture des prestations de retraite sont prélevées dès le jour de l'entrée en service, mais au plus tôt dès le 1<sup>er</sup> janvier qui suit le 24<sup>e</sup> anniversaire.

Le droit à la rente ou au capital vieillesse prend naissance à l'âge ordinaire qui donne droit aux prestations de vieillesse de l'A.V.S. Moyennant une réduction de la rente, le droit aux prestations de vieillesse peut être avancé jusqu'à l'âge de 58 ans révolus au plus tôt. Le fonds de prévoyance prévoit également des versements de pension au conjoint et aux enfants en cas de décès de l'assuré.

Des cadres dirigeants peuvent également bénéficier d'une prévoyance complémentaire auprès du Groupe. Ce fonds de prévoyance est directement géré par le groupe.

### 9.2 | Avantages/engagements économiques provenant d'un excédent/découvert de couverture

Les comptes annuels du fonds de prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA (établis selon la norme *Swiss GAAP RPC 26*) font apparaître un degré de couverture de 105% à fin 2022, respectivement 116.7% à fin 2021 par rapport à l'exigence de l'*OPP2*.

Les réserves de fluctuation de valeur du fonds de prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA n'ayant pas encore atteint la hauteur réglementaire, il n'y a pas d'excédent de couverture au sens de la norme *Swiss GAAP RPC 16*.

Le fonds de prévoyance complémentaire pour les cadres dirigeants présente au niveau de notre actionnaire principal une couverture de 100% de la dette actuarielle au 31.12.2023 (100% au 31.12.2022).

### 9.3 | Réserves de cotisations de l'employeur

Il n'existe pas de réserves de cotisations d'employeur auprès des fonds de prévoyance pour l'exercice de référence, ni pour l'exercice précédent.

### 9.4 | Charges de personnel

Les contributions aux institutions de prévoyance sont reflétées sous les frais de personnel et totalisent KCHF 3'200 pour l'exercice 2023 (KCHF 3'826 en 2022).

## 10 | Emprunts obligataires et emprunts à conversion obligatoire en cours

En milliers de CHF

		Taux d'intérêt moyen pondéré	Échéances	Montant
<b>Émetteur</b>				
Banque de lettres de gage	Non subordonné	0.49%	2024-2038	490'400
		2.03%	2024	40'000
		2.01%	2025	40'000
		1.90%	2026	100'000
		1.61%	2027	100'000
		0.22%	2028	100'000
Crédit Agricole next bank (Suisse) SA		0.07%	2029	200'000
		1.91%	2030	150'000
		1.93%	2030	100'000
		0.13%	2031	200'000
		0.03%	2031	150'000
		1.97%	2032	100'000
<b>Total</b>		<b>0.84%</b>		<b>1'770'400</b>

## Aperçu des échéances des emprunts obligataires en cours

	31.12.2024 D'ici une année	31.12.2025 > 1 – ≤ 2 ans	31.12.2026 > 2 – ≤ 3 ans	31.12.2027 > 3 – ≤ 4 ans	31.12.2028 > 4 – ≤ 5 ans	> 5 ans	Total
<b>Prêts de Lettres de gage</b>							
Prêts de Banque de lettres de gage	2'400	20'000	51'200	122'100	90'100	204'600	490'400
<b>Emprunts obligataires émis</b>							
Crédit Agricole next bank (Suisse) SA	40'000	40'000	100'000	100'000	100'000	900'000	1'280'000
<b>Total</b>	<b>42'400</b>	<b>60'000</b>	<b>151'200</b>	<b>222'100</b>	<b>190'100</b>	<b>1'104'600</b>	<b>1'770'400</b>

## 11 | Corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que de leurs variations durant l'exercice de référence

En milliers de CHF

	État au 31.12.2022	Utilisations conformes au but	Reclassifications	Différences de change	Intérêts en souffrance, recouvrements	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolutions par le compte de résultat	État au 31.12.2023
Provisions pour autres risques d'exploitation	2'702	–	–	–	–	1'086	(220)	3'568
Autres provisions	218	–	–	–	–	–	(218)	–
<b>Total des provisions</b>	<b>2'920</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>1'086</b>	<b>(438)</b>	<b>3'568</b>
<b>Réserves pour risques bancaires généraux</b>	<b>31'483</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>7'450</b>	<b>(1'950)</b>	<b>36'983</b>
<b>Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays</b>	<b>9'211</b>	<b>(1'161)</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>9'813</b>	<b>(9'109)</b>	<b>8'754</b>
– Dont corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises	9'211	(1'161)	–	–	–	9'813	(9'109)	8'754
– Dont corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances non compromises	–	–	–	–	–	–	–	–

## 12 | Capital social

En milliers de CHF

	31.12.2023			31.12.2022		
	Valeur nominale totale (en milliers)	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende	Valeur nominale totale (en milliers)	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende
<b>Capital social</b>						
Capital social/Capital social	308'764	308'764	308'764	308'764	308'764	308'764
– Dont libéré	308'764	308'764	308'764	308'764	308'764	308'764
<b>Total du capital social</b>	<b>308'764</b>	<b>308'764</b>	<b>308'764</b>	<b>308'764</b>	<b>308'764</b>	<b>308'764</b>

## 13 | Créances et engagements envers les parties liées

En milliers de CHF

	Créances		Engagements	
	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2022
Participants qualifiés	17'981	26'767	1'365'323	1'468'133
Sociétés du Groupe	–	–	–	–
Sociétés liées	1'539	4'398	526'607	658'854
Affaires d'organes	2'386	800	29	587

Les opérations avec les parties liées sont conclues aux conditions du marché.

## 14 | Participants significatifs et groupes de participants liés par des conventions de vote

Nominal en milliers de CHF

		31.12.2023		31.12.2022	
		Nominal	Part en %	Nominal	Part en %
<b>Participants significatifs et groupes de participants liés par des conventions de vote</b>					
Avec droit de vote	Crédit Agricole des Savoie	166'731	54.00	166'731	54.00
	Crédit Agricole Centre-Est	56'513	18.30	56'513	18.30
	Crédit Agricole Franche-Comté	38'896	12.60	38'896	12.60
	CA Indosuez (Switzerland) SA	15'439	5.00	15'439	5.00
	Crédit Agricole Alsace-Vosges	31'185	10.10	31'185	10.10

## 15 | Structure des échéances des instruments financiers

En milliers de CHF

	Échu							Total
	À vue	Dénonçable	D'ici 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans	Immobilisé	
<b>Actifs/instruments financiers</b>								
Liquidités	427'254	–	–	–	–	–	–	<b>427'254</b>
Créances sur les banques	62'897	–	–	–	–	410	–	<b>63'307</b>
Créances sur la clientèle	2'241	16'973	432	1'883	53'535	237'976	–	<b>313'040</b>
Créances hypothécaires	1'537	11'325	7'759	11'579	108'039	4 917'350	–	<b>5'057'589</b>
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	2'160	–	–	–	–	–	–	<b>2'160</b>
Immobilisations financières	–	–	16'721	147'194	279'809	53'907	3'667	<b>501'298</b>
<b>Total 31.12.2023</b>	<b>496'089</b>	<b>28'298</b>	<b>24'912</b>	<b>160'656</b>	<b>441'383</b>	<b>5'209'643</b>	<b>3'667</b>	<b>6'364'648</b>
Total 31.12.2022	218'951	20'441	1'706	18'922	341'812	5'151'578	3'667	5'757'077
<b>Fonds étrangers/instruments financiers</b>								
Engagements envers les banques	7'582	–	430'000	462'738	808'430	179'110	–	<b>1'887'860</b>
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	1'004'802	676'570	71'921	133'574	21'042	60	–	<b>1'907'969</b>
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	6'447	–	–	–	–	–	–	<b>6'447</b>
Emprunts et prêts des lettres de gage	–	–	2'400	40'000	623'400	1'104'600	–	<b>1'770'400</b>
<b>Total 31.12.2023</b>	<b>1'018'831</b>	<b>676'570</b>	<b>839'321</b>	<b>636'312</b>	<b>1'452'872</b>	<b>1'283'770</b>	<b>–</b>	<b>5'907'676</b>
Total 31.12.2022	1'052'702	769'576	484'910	487'365	1'101'316	1'384'175	–	5'280'044

## 16 | Actifs et passifs répartis entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile

En milliers de CHF

	31.12.2023		31.12.2022	
	Suisse	Étranger	Suisse	Étranger
<b>Actifs</b>				
Liquidités	427'254	–	142'149	–
Créances sur les banques	20'883	42'424	29'440	12'442
Créances sur les clients	124'287	188'753	153'629	249'046
Créances hypothécaires	4'045'384	1'012'205	3'862'125	970'516
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	–	2'160	4'534	28'226
Immobilisations financières	307'908	193'390	174'933	130'036
Comptes de régularisation	11'328	1'125	7'683	767
Participations	5'463	–	5'483	–
Immobilisations corporelles	25'686	–	27'535	–
Autres actifs	2'324	–	3'848	–
<b>Total des actifs</b>	<b>4'970'517</b>	<b>1'440'057</b>	<b>4'411'359</b>	<b>1'391'033</b>
<b>Passifs</b>				
Engagements envers les banques	1'360'369	527'491	1'463'231	630'532
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	1'021'406	886'563	970'150	865'708
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	–	6'447	263	459
Emprunts et prêts des centrales de lettres de gage	1'770'400	–	1'349'700	–
Comptes de régularisation	23'015	1'577	20'504	838
Autres passifs	22'063	–	54'750	–
Provisions	3'568	–	2'920	–
Réserves pour risques bancaires généraux	36'983	–	31'483	–
Capital social	308'764	–	308'764	–
Réserve légale issue du capital	54'650	–	54'650	–
Réserve légale issue du bénéfice	8'115	–	7'585	–
Réserves facultatives issues du bénéfice	8'259	–	8'259	–
Bénéfice reporté	24'039	–	22'029	–
Bénéfice de la période (résultat de la période)	11'865	–	10'567	–
<b>Total des passifs</b>	<b>4'988'496</b>	<b>1'422'078</b>	<b>4'304'855</b>	<b>1'497'537</b>

## 17 | Répartition du total des actifs par pays ou par groupes de pays (principe du domicile)

		31.12.2023		31.12.2022	
		Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
<b>Actifs</b>					
Europe	Suisse	4'970'517	77.54	4'411'359	76.03
	France	1'010'187	15.76	1'012'482	17.45
	Allemagne	286'067	4.46	261'177	4.50
Autres		143'803	2.24	117'374	2.02
<b>Total des actifs</b>		<b>6'410'574</b>	<b>100.00</b>	<b>5'802'392</b>	<b>100.00</b>

## 18 | Répartition du total des actifs selon la solvabilité des groupes de pays (domicile du risque)

Notation de pays interne à la Banque	Standard & Poor's	Expositions nettes à l'étranger au 31.12.2023		Expositions nettes à l'étranger au 31.12.2022	
		En CHF	Part en %	En CHF	Part en %
1   Première qualité	AAA / AA-	1'248'600	100.00	1'268'740	100.00
2   Bonne	A+ / A-	–	–	–	–
3   Moyenne	BBB+ / BBB-	–	–	7	0.00
4   Dégradée	NR	–	–	1	0.00
<b>Total</b>		<b>1'248'600</b>	<b>100.00</b>	<b>1'268'748</b>	<b>100.00</b>

## Informations relatives au hors bilan

### 19 | Répartition des créances et engagements conditionnels

La Banque n'a aucun engagement de couverture de crédit ou similaire dans le hors bilan au 31.12.2023 (idem au 31.12.2022).

## Informations relatives au compte de résultat

### 20 | Répartition des charges de personnel

	En milliers de CHF	
	2023	2022
<b>Charges de personnel</b>		
Appointements (jetons de présence et indemnités fixes aux organes de la Banque, appointements et allocations supplémentaires)	26'006	25'244
– Dont charges en relation avec les rémunérations basées sur les actions et les formes alternatives de la rémunération variable	–	–
Prestations sociales	3'625	3'312
Adaptations de valeur relatives aux avantages et engagements économiques découlant des institutions de prévoyance	3'200	3'826
Autres charges de personnel	1'091	877
<b>Total</b>	<b>33'922</b>	<b>33'260</b>

## 21 | Répartition des autres charges d'exploitation

En milliers de CHF

	2023	2022
<b>Autres charges d'exploitation</b>		
Coût des locaux	5'102	4'720
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	15'531	13'702
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	375	251
Publicité	1'953	1'984
Honoraires de/des société(s) d'audit (art. 961a ch. 2 CO)	428	527
– Dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel	428	527
– Dont pour d'autres prestations de service	–	–
Honoraires versés à des tiers	470	410
Autres charges d'exploitation	2'308	1'850
– Dont rémunération pour une éventuelle garantie étatique	–	–
<b>Total</b>	<b>26'168</b>	<b>23'446</b>

## 22 | Charges et produits extraordinaires

	2023	2022
<b>Produits extraordinaires</b>		
Autres produits extraordinaires	34	53
<b>Total</b>	<b>34</b>	<b>53</b>
<b>Charges extraordinaires</b>		
Autres charges extraordinaires	(13)	(216)
<b>Total</b>	<b>(13)</b>	<b>(216)</b>

## 23 | Impôts courants et latents, avec indication du taux d'imposition

En CHF

	2023	2022
<b>Impôts</b>		
Charges relatives aux impôts courants	2'751	3'150
<b>Total</b>	<b>2'751</b>	<b>3'150</b>
Taux d'imposition moyen pondéré, sur la base du résultat opérationnel	14%	15%





Ernst & Young SA  
Place de Pont-Rouge 1  
Case postale 1575  
CH-1211 Genève 26

Téléphone: +41 58 286 56 56  
www.ey.com/fr\_ch

A l'Assemblée générale de  
Crédit Agricole next bank (Suisse) SA, Genève

Genève, le 19 mars 2024

## Rapport de l'organe de révision

### Rapport sur l'audit des comptes annuels



#### Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2023, le compte de résultat, le tableau des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



#### Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



#### Éléments clés de l'audit

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants lors de notre audit des comptes annuels de la période sous revue. Ces éléments ont été traités dans le contexte de notre audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion d'audit sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas d'opinion d'audit distincte sur ces éléments. Nous décrivons ci-dessous, pour l'élément clé, les réponses que nous avons apportées lors de l'audit.

Nous avons respecté les responsabilités décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport, y compris les responsabilités liées aux éléments clés. Notre audit comprend la mise en œuvre de procédures définies en fonction de notre évaluation du risque d'anomalies significatives dans les comptes annuels. Les résultats de nos procédures d'audit, y compris les procédures réalisées afin de répondre à l'élément décrits ci-dessous, constituent la base pour fonder notre opinion d'audit sur les comptes annuels ci-joints.

### Evaluation des créances sur la clientèle et des créances hypothécaires

**Risque** Les opérations de crédits constituent la principale activité de la Banque. Nous considérons l'évaluation des créances sur la clientèle et des crédits hypothécaires comme un élément clé de l'audit, compte tenu des éléments suivants :

- Les créances sur la clientèle et les crédits hypothécaires représentent une partie significative de l'actif (84% du total du bilan ou KCHF 5'370'629) ;
- La détermination du montant des corrections de valeur individuelles sur créances compromises s'appuie sur l'estimation de la capacité de remboursement du débiteur et/ou de l'estimation de la valeur de liquidation des gages ;

Les principes de comptabilisation et d'évaluation des créances sur la clientèle et des créances hypothécaires, ainsi que la procédure de détermination des corrections de valeurs individuelles sur créances compromises sont décrites dans l'annexe aux comptes annuels (paragraphe 2.1, 3.1 et 4.1).

**Nos procédures d'audit** Nos travaux ont notamment consisté à apprécier et tester les contrôles clés relatifs à l'octroi, la comptabilisation, et le suivi des créances sur la clientèle et les crédits hypothécaire ainsi que la méthodologie d'identification du risque de défaut et d'évaluation des correctifs de valeur.

Par ailleurs, pour un échantillon de créances individuelles considérées comme compromises nous avons apprécié la valorisation des sûretés retenues et confronté nos conclusions aux hypothèses retenues par la Banque lors du calcul du besoin de correctifs de valeurs.

Nous avons également vérifié le respect des prescriptions comptables relatives à l'évaluation et à la présentation des créances sur la clientèle et des créances hypothécaires.



### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.



#### **Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes annuels**

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux règles d'établissement des comptes applicables aux banques, aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre son exploitation et d'établir comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.



#### **Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels**

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

### **Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires**




Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.



Ernst & Young SA

 Stéphane Müller  
(Qualified Signature)  
Expert-réviseur agréé  
(Réviseur responsable)

 Pierre-Louis Chappaz  
(Qualified Signature)  
Expert-réviseur agréé

**Annexes**

- ▶ Comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau des capitaux propres, tableau des flux de trésorerie et annexe)
- ▶ Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan

# Nous contacter? Vous connecter? RIEN DE PLUS FACILE!



## En agence

Soyez les bienvenus dans l'une de nos agences à Bâle, Berne, Fribourg, Genève, Lausanne, La Chaux-de-Fonds, Yverdon-les-Bains ou Zurich, pour rencontrer votre conseiller.



## Sur la route

Prenez rendez-vous à Vallorbe, Les Verrières, Boncourt, Le Sentier ou Saignelégier, avec l'un de nos conseillers mobiles sur [www.ca-nextbank.ch/rdv](http://www.ca-nextbank.ch/rdv).



## Sur le web

Vous avez besoin d'une information? Contactez-nous depuis notre site web [www.ca-nextbank.ch](http://www.ca-nextbank.ch) via le formulaire de contact ou directement depuis votre e-banking, via votre messagerie sécurisée. Pour gérer vos comptes et effectuer vos paiements, connectez-vous sur notre e-banking ou téléchargez notre app e-banking sur Android ou iOS.

## Espace client de Pont-Rouge

Esplanade de Pont-Rouge 2  
1212 Genève

## Agence de Genève Rive

Rue du Rhône 67  
1207 Genève

## Agence de Genève Cornavin

Rue de Chantepoulet 25  
1201 Genève

## Agence de Lausanne

Rue du Petit-Chêne 14  
1003 Lausanne

## Agence de Bâle

St. Alban-Anlage 70  
4052 Bâle

## Agence de Berne

Aarberggasse 5  
3011 Berne

## Agence de Zurich Uraniastrasse

Uraniastrasse 28  
8001 Zurich

## Agence de Zurich Limmatquai

Limmatquai 80  
8001 Zurich

## Agence d'Yverdon-les-Bains

Rue de la Plaine 14  
1400 Yverdon-les-Bains

## Agence de Fribourg

Boulevard de Pérolles 7  
1700 Fribourg

## Agence de La Chaux-de-Fonds

Avenue Léopold-Robert 58  
2300 La Chaux-de-Fonds

Les informations contenues dans ce document sont sujettes à modifications et ne lient pas Crédit Agricole next bank (Suisse) SA. Décembre 2023.

